

VENDEE



LA ROCHE SUR YON



AMICALE **APY** YONNAISE
PHILATELIQUE

...

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE PHILATELIE ET D'HISTOIRE POSTALE



Vue de l'intérieur de la Recette Principale de La Roche-sur-Yon
rénovée fin janvier 1988

1989

N° 44

Amicale Philatélique Yonnaise

Siège social : 20, rue Maréchal Foch, LA ROCHE S/ YON 85000

Ce qu'elle est :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE, fédérée sous le n° 234 - XV compte 100 adhérents et 40 jeunes.

Mr. A. DUPOND occupe la charge de Président.

Ce qu'elle offre :

- des réunions mensuelles
- le service de la revue fédérale "PHILATELIE FRANCAISE" gratuitement et à domicile.
- un service d'échanges au moyen de circulations à domicile.
- un service de nouveautés France et Monaco (tous les deux absolument gratuits).
- un BULLETIN TRIMESTRIEL dont vous avez un exemplaire sous les yeux.
- une bibliothèque.
- du matériel à prix réduit.
- ... des informations en tous genres.

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE : 130 Frs. - C.C.P. 2898.26 M NANTES.

LES REUNIONS.

Les adultes se réunissent une fois par mois, en principe le 1er jeudi du mois à 20 h 30 à la Cité Bretagne, Boulevard des Etats-Unis, dans les locaux du club du 3ème âge. A titre d'essai, adultes et jeunes sont invités à une réunion commune le 1er dimanche du mois à 10 h 30.

Les jeunes se réunissent également à la cité Bretagne le dimanche à 10 h 30

CALENDRIER DES REUNIONS

<u>ADULTES</u>	<u>ADULTES et JEUNES</u>	<u>JEUNES</u>
6 avril	à 10 h 30	2 et 23 avril
11 mai	7 mai	7 et 21 mai
1er juin	4 juin	4 et 25 juin
29 juin	10 septembre	10 et 24 septembre
7 septembre	8 octobre	8 et 22 octobre
5 octobre	5 novembre	5 et 19 novembre
9 novembre	3 décembre	3 et 17 décembre
dimanche 10 déc. à 10 h 30		

ASSEMBLEE GENERALE

DATES DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS EN RAPPORT AVEC LES ACTIVITES DE L'A.P.Y.

- 15 et 16 avril : JOURNEE DU TIMBRE à ST GILLES-CROIX-de-VIE (Conserverie) avec exposition départementale.
- 20 et 21 mai : CONGRES ET EXPOSITION G.P.C.O. à SAINTES
- 7 au 17 juillet : EXPOSITION MONDIALE "PHILEXFRANCE" à PARIS
- 8 et 9 juillet : CONGRES FEDERAL à PARIS

BULLETIN DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

NUMERO 44

SEPTEMBRE 1989

SOMMAIRE

1	Sommaire	
2	Le mot du Président	A. DUPOND
3 - 4	La Vie de l'Amicale Disparition de Monsieur ROYER	
5 à 7	Histoire Postale de la Vendée	
8 à 12	Le courrier "inadmis" des Poches de l'Atlantique (1944-1945)	M. BRUNO
13 à 32	L'Administration française dans les départe- tements conquis, sous la Révolution et l'Empire	M. BONNET
33 à 42	Jean de Lattre, Maréchal de France	G. BAUDRY
43 à 47	L'infinie variété du matériel philatélique	E. MOREAU
47	Pensées et réflexions sur la philatélie	P. BENINI
48 - 49	Marques d'ordinateur du Centre de tri de Bordeaux	A. GABORIEAU
50 - 51	Le cachet Poste Militaire Italienne n°37	P. BENINI
52 - 58	Impressions sur Philexfrance 89	MOREAU - ROYER LAPORTE - CHASSERIEAU

Directeur de la publication : Amédée DUPOND
Impression des textes : A.T.A.C.
Impression des pages publicitaires :
Imprimerie Jauffrit le POIRE-sur-VIE

Le Mot du Président

C'est un président bronzé de partout (ou presque) qui a le plaisir de vous retrouver pour ce 44ème bulletin, bulletin de la rentrée.

J'ai pu constater que bon nombre d'entre-vous n'étaient pas partis bien loin cet été, les ayant rencontrés aux quatre coins du département.

En effet, j'ai pu dénombrer en Juillet et Août pas moins de 27 bourses, manifestations philatéliques, bureaux de poste temporaires et j'en passe; jusqu'à deux bourses le même dimanche à 7 kms l'une de l'autre.

Je me demande cependant si l'abondance ne nuit pas. En effet, je n'ai pas dépensé plus que l'an passé, j'ai trouvé à peu près les mêmes marchands à chaque bourse et eux avaient l'air un peu désabusés de rencontrer ... nos mêmes têtes partout! N'est-on pas en train de tuer la poule aux oeufs d'or... à moins que de moins vendre oblige le marchand à revenir à des prix raisonnables...

Et puis comme vous l'avez sans doute appris, notre Ami BERNARD n'aura pas profité de l'été jusqu'au bout, comme cela, sans rien dire, un comble. Le présent bulletin sera donc le premier réalisé en son absence, le calme qui pèse. Merci pour tout, tu parlais fort mais je savais ce que tu pensais! et puis, comme l'on dit à quelqu'un qui laisse son empreinte et dont on parlera longtemps à l'A.P.V., au revoir.

Je vous souhaite bonne lecture du bulletin et du courage pour la reprise. N'oubliez pas que si des cachets à date vous manquent, il nous en reste quelques-uns de cet été.

Amédée.

ASSEMBLEE GENERALE DU 10 DECEMBRE

La vitalité d'une Amicale se mesure certes au niveau de la fréquentation des réunions mensuelles.

Elle se vérifie aussi lors de l'Assemblée Générale annuelle. Et celle-ci s'avère d'autant plus importante quand l'Amicale se trouve encore, plus ou moins, en période de recherche ou de mutation.

Alors, n'oubliez pas cette date du :

DIMANCHE 10 DECEMBRE

et venez, non pour voir, mais pour faire connaître votre point de vue.

LA VIE DE L'AMICALE

PEINES ET JOIES

Le dimanche 18 juin, Mr. Yves PAUVERT, ancien président de l'Amicale, a eu la douleur de perdre sa belle-mère, Madame AMBOURIEU, que plusieurs d'entre nous avaient eu l'occasion de voir, lors des repas de l'Amicale notamment. Les obsèques ont été célébrées le 20 juin à 10 h, sans qu'il ait été possible, matériellement, d'avertir bon nombre d'amicalistes.

En cette douloureuse circonstance nous disons, à Madame et Monsieur PAUVERT, ainsi qu'à leur fils Christian, nos plus sincères et amicales condoléances.

.....

Et puis, une naissance est venue combler ce départ :

Une petite Tiffany est née le 11 août au domicile de Mr et Mme Jean-Pierre HURTAUD. Selon l'expression consacrée, Madame et bébé se portent très bien; le papa aussi bien sûr.

Nos chaleureuses félicitations à Christine et à Jean-Pierre, et longue vie à Tiffany !

.....

PRESENTATION DE CE NUMERO DU BULLETIN

Le Bulletin, c'est un aspect de la Vie de l'Amicale, pourquoi ne pas en parler ici ?

Ce numéro propose des informations variées, au gré des circonstances, pas toujours prévues par le rédacteur "principal malgré lui".

Notre ami et collègue, Mr. M. BONNET, a mijoté un long et solide article sur l'Administration française dans les départements conquis sous la Révolution française et l'Empire. Il montre l'effort immense entrepris pour organiser sur le mode français les 50 départements supplémentaires, et cela pendant les quelque dix ans que régna Napoléon. L'Institution du Code Civil, du Système Métrique, des Lycées etc etc... apportaient beaucoup aux populations, malgré l'aversion habituelle réservée, comme toujours, aux vainqueurs d'hier.

Nous espérons qu'ultérieurement, Mr BONNET, nous dira comment s'est constitué, au fil des victoires impériales, cet immense domaine... et comment il s'est désagrégé.

L'année 1989 a été désignée "Année de LATIRE". Il convenait de consacrer un article à cet illustre vendéen. En fait ce numéro contient un premier article concernant plutôt la vie du Maréchal; En décembre une autre étude sera consacrée à l'aspect purement philatélique, y compris l'étude du timbre à paraître le 18 novembre.

Mr. BRUNO nous décrit aussi quelques pièces qui ont "circulé" de 1940 à 1945, avec quelque rapport avec la Vendée.

Divers autres articles succincts se proposent d'apporter des informations ou de solliciter des précisions sur des points peu courants.

Enfin les rubriques habituelles - y compris le "Mot du Président" qui constitue toujours la surprise de dernière heure - voudraient vous apporter quelques informations pratiques

Comme elle se présente, cette livraison vous intéresse-t-elle, au moins pour quelques pages ?

E.M.

L'AMICALE PERD UN ANCIEN PRESIDENT

Vous avez déjà lu, dans l'éditorial du Président, que notre ami Bernard ROYER n'avait pas survécu à une courte maladie d'ordre gastrique. Il nous a quittés brutalement aux premières heures du 21 août.

Entré à l'Amicale à la fin des années 50, Mr. ROYER était membre du bureau avant l'expiration de la décade suivante. Puis en 1974 il avait pris la présidence quand Mr. MOREAU s'en était démis, se dévouant sans compter à ses diverses tâches. Il prit, par exemple, une part considérable au développement du groupe de jeunes et à la création de la section de Montaigu qui devait s'épanouir plus tard en Amicale Philatélique du Haut Bocage.

Ultérieurement, des revers de fortune l'obligèrent à laisser la présidence, reprise avec éclat par Mr. PAUVERT, mais il assumait toujours des tâches diverses, selon les besoins, concernant certaines "nouveauautés" par exemple.

Et personne n'a pu oublier le "barman" des Assemblées Générales ou de la Galette des Rois.

Le Président et les membres du Bureau de l'Amicale déplorent vivement cette disparition et prient Madame Royer de trouver ici l'expression de leurs condoléances.

Au revoir, Bernard.

Tu me permettras de te tutoyer pour la première (et la dernière fois), comme tu le souhaitais, semble-t-il.

J'ai fait ta connaissance à l'automne 1963, et il faut bien avouer qu'à l'époque je ne t'ai guère apprécié. Tapi au fond de la salle, à la Chambre des Métiers, avec deux ou trois autres fortes "gueules", tu t'avançais dans l'allée centrale, en disant : "Mais président (Recoquillon).... et je me disais "tiens, voilà le roquet". Et tu m'as dit que cette méfiance avait été réciproque.

Et puis, nous avons fait partie du Bureau, des mêmes commissions, tu m'as succédé à la présidence de l'A.P.Y., puis tu as été un excellent adjoint au président du G.P.V. Et j'ai appris à te connaître.

Comme tout un chacun, tu avais bon nombre de défauts, parfois même plutôt "féminins", comme la susceptibilité ou la rancune, mais tu aimais curieusement à faire étalage de tes défauts, les grossir même, ce qui ne plaisait pas à tous et t'a valu de solides inimitiés.

Mais, à côté de ça, tu savais faire preuve (peut-être seulement à l'égard de certains privilégiés ?), d'un dévouement sans bornes, d'une délicatesse immense, d'une discrète mais touchante amitié.

Tu disais volontiers depuis ton dernier infarctus que tu étais en sursis, que les jours que tu vivais c'était du rab ! Ce sursis s'est terminé brutalement le lundi 21 août à 3 heures du matin, quelques heures après la fête de Saint-Bernard.

Merci, Bernard, pour ce que tu as fait pour l'A.P.Y., à tous les titres (y compris le bulletin), et pour la philatélie en général.

Etienne MOREAU

AU JOUR LE JOUR

L'HISTOIRE POSTALE DE LA VENDEE

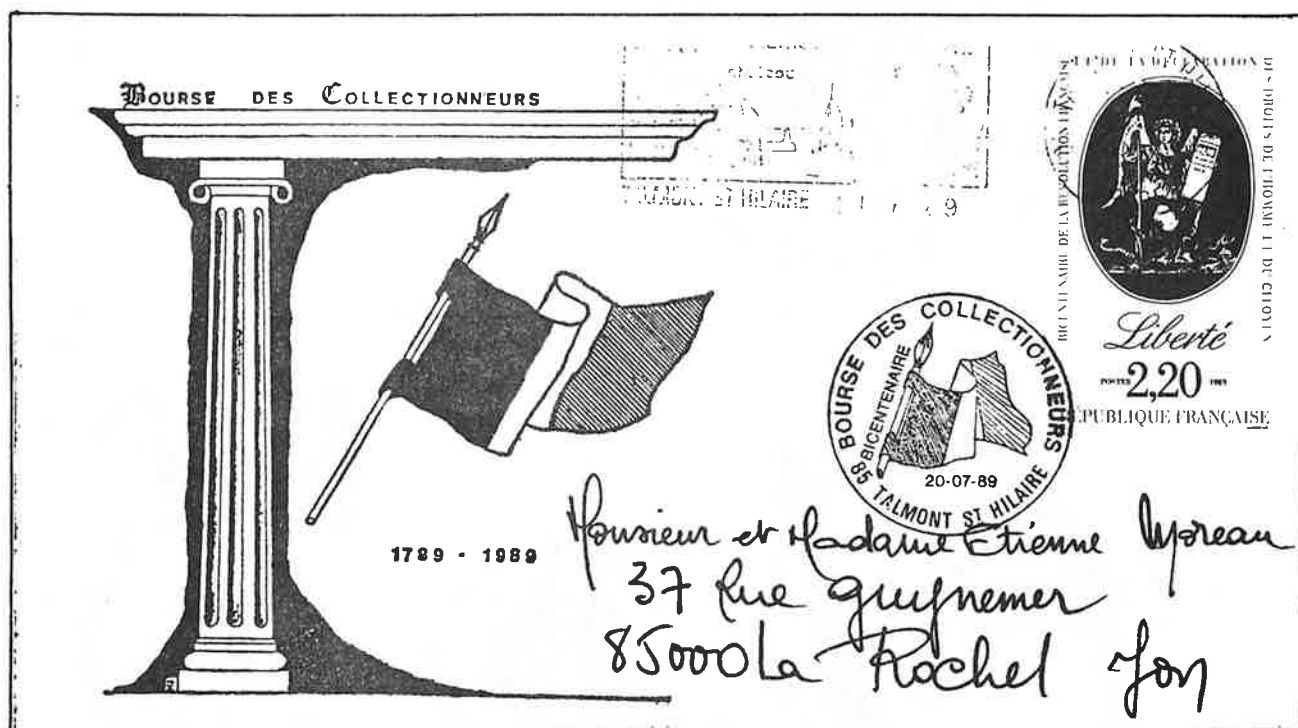
La canicule qui a sévi en Vendée, depuis la parution du dernier bulletin, n'a sans doute pas favorisé le créativité de nos dessinateurs ou organisateurs.

Pas la moindre petite "flamme" pour allumer notre curiosité ! Par contre, les amateurs d'oblitérations vendéennes seront sans doute un peu surpris par l'une ou l'autre des oblitérations illustrées offertes... à notre portefeuille.

BUREAUX TEMPORAIRES

A TALMONT, lors d'une Bourse des Collectionneurs les organisateurs ont tenté de créer un souvenir présentant des concordances correctes.

Domage qu'un postier trop zélé ait cru bon de faire apposer sur les souvenirs qui nous étaient destinés, des "flammes" incomplètes ou de travers au surplus.



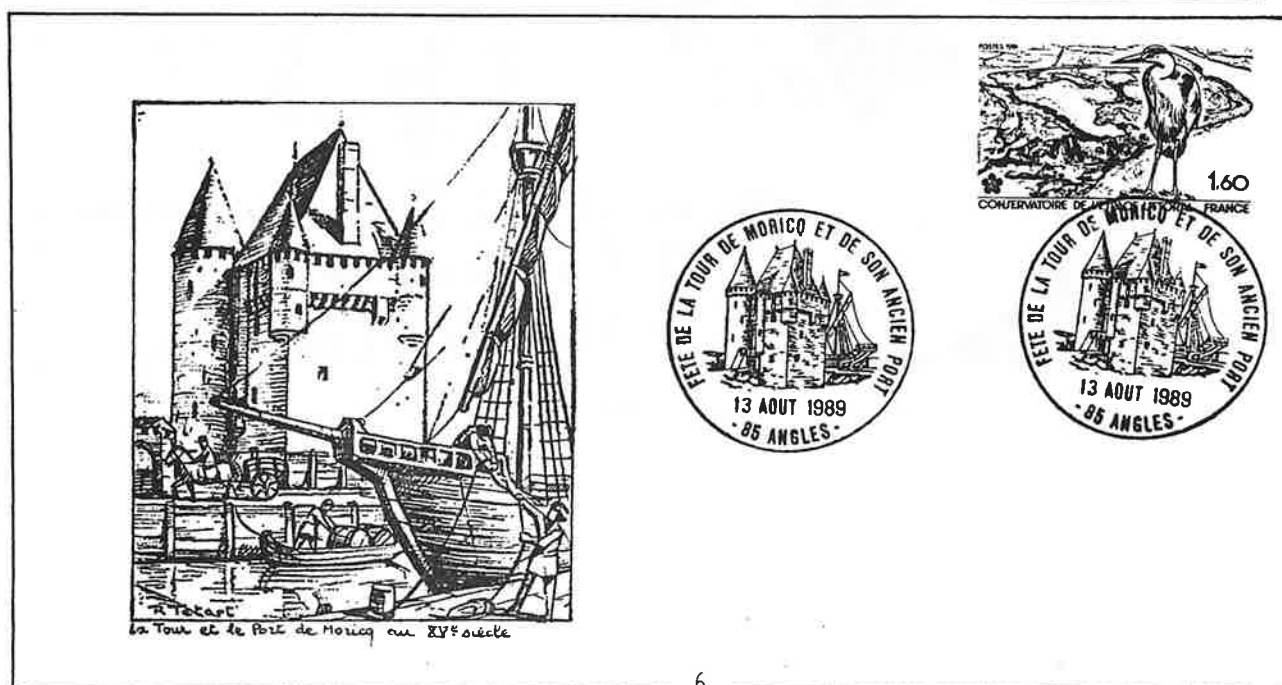
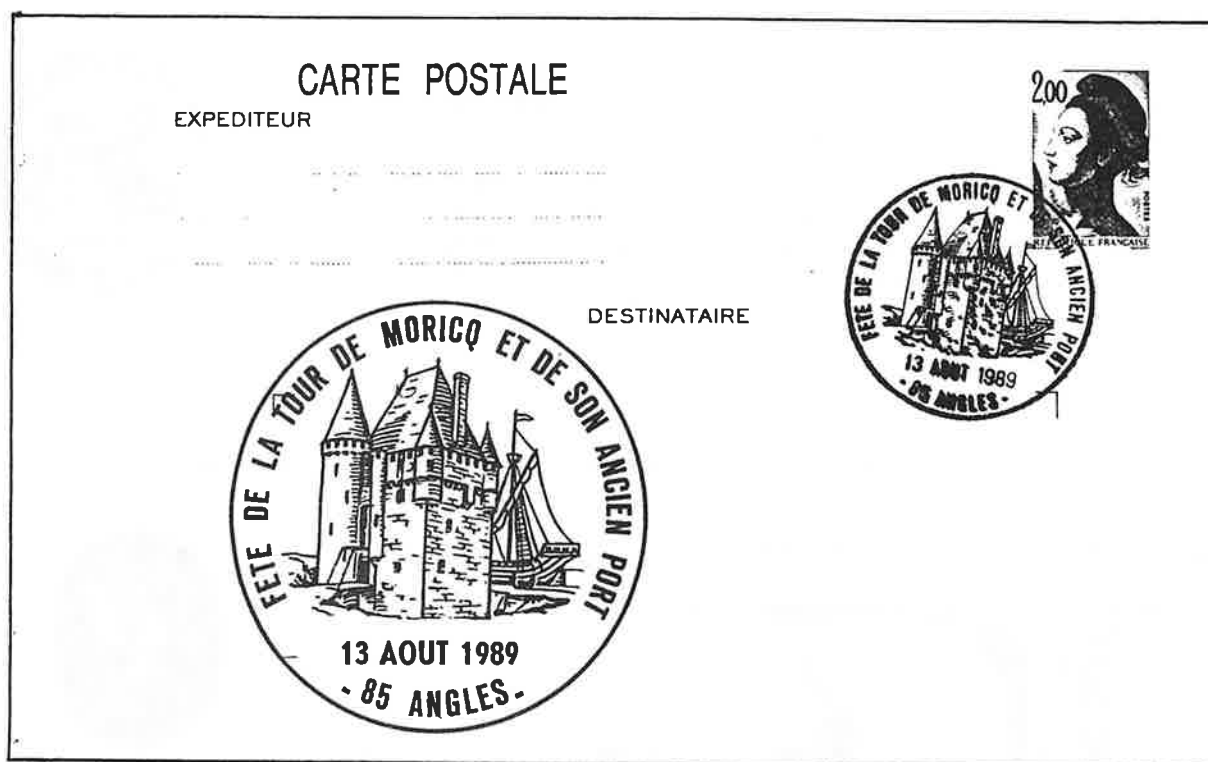
MORICQ le 13 août

La fête annuelle de l'Amicale laïque d'Angles, organisée dans le cadre historique de la tour de MORICQ, bénéficie en ce qui concerne la philatélie, du talent créatif et absolument inusable de Mr MEUNIER, le receveur d'Angles.

Le nombre de souvenirs différents par leurs timbres ou leurs supports est proprement ahurissant. Mais les visiteurs de Moricq ont un appétit féroce, dit-on.

Notons parmi ces souvenirs, non pas forcément les plus beaux (comme les tableaux de MR TETARD, mais ceux qui paraissent les plus "philatéliques":

- UN ENTIER POSTAL à 2 f. repiqué avec un agrandissement du cachet illustré,
- UNE ENVELOPPE (16,4 x 9,2 cm) représentant un dessin de Mr TETARD (la Tour et le Port de Moricq au XVème siècle) affranchie avec un 1,60 "Conservatoire de l'Espace Littoral-Rance" et complément d'affranchissement au verso.



CHALLANS - Juillet - Août 1989

Le 18 août, nous avons l'énorme surprise de recevoir par la poste un pli avec indexation, dont photocopie ci-dessous, avec une superbe oblitération violette!

Nous ignorions l'existence de ce cachet.

Renseignements pris, il a été utilisé sur le courrier déposé au Bureau de Poste de Challans aux dates suivantes : 20 et 27 juillet, 10 et 17 août, soit quatre dates différentes.

Le canard est par nature un animal peu disert, sauf peut-être quand il est "enchaîné", mais les "canards", philatéliques ou non, n'en ont point parlé à notre connaissance.



Monsieur et Madame Moreau
37, Rue Guynemer
85000 La Roche sur Yon

ET BIENTOT UN EVENEMENT TROP RARE EN VENDEE

Il se confirme en effet que le timbre prévu à l'effigie du Maréchal de Lattre de Tassigny sera émis le 18 novembre, avec deux "premiers jours" à Moulleron-en-Pareds et Belfort. Colmar pourrait également bénéficier d'une petite faveur à l'occasion de la sortie du timbre.

DIMANCHE PROCHAIN, 10 SEPTEMBRE

Vous avez bien lu, dimanche prochain, se déroulera une de ces manifestations philatéliques qui restent souvent trop ignorées de nos adhérents.

Le C.M.F.P. (Centre Militaire de Formation Professionnelle) de Fontenay fête, le 10 septembre, le 30ème anniversaire de sa présence dans cette ville.

Pour compléter l'exposition officielle, une présentation philatélique a été préparée, notamment par Mr. G. Delmarre, et surtout un BUREAU TEMPORAIRE est prévu par les P et T avec "Timbre à date spéciale".

Exposition et bureau temporaire se tiennent bien entendu au C.M.F.P., quartier Du Chaffault, tout en haut de la ville. Pour les voitures, suivre l'itinéraire sur Niort, il passe devant la caserne.

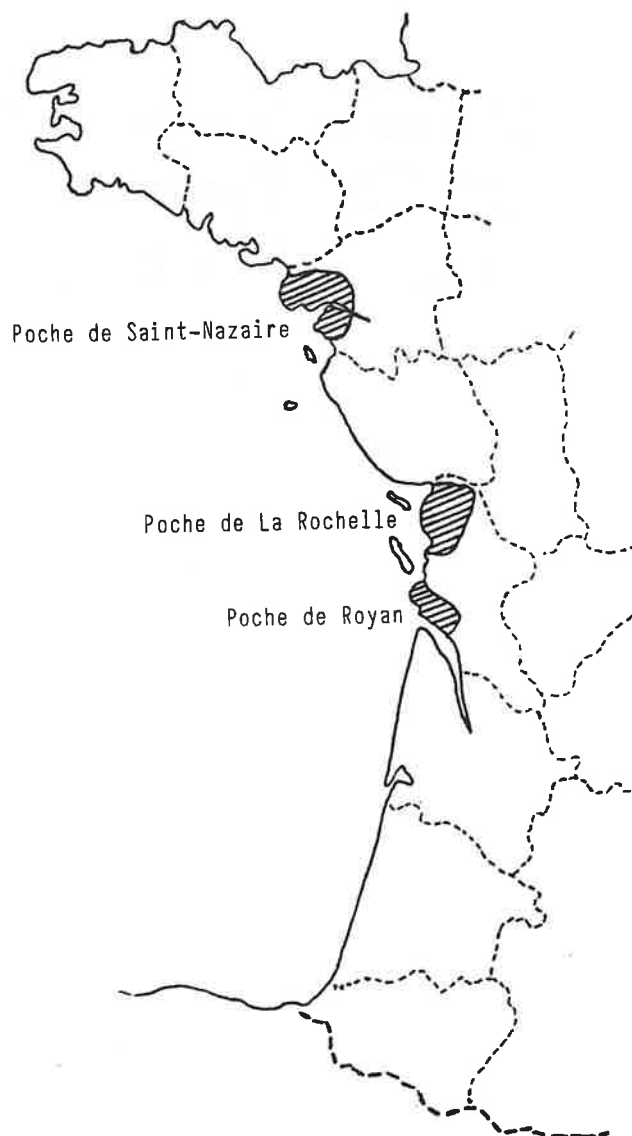
LE COURRIER "INADMIS" DES POCHEES DE L'ATLANTIQUE
(SAINT-NAZAIRE, LA ROCHELLE, ROYAN)
1944 - 1945

Dans le bulletin n°23 de juin 1984, j'avais fait paraître un article concernant la poste dans les poches de l'Atlantique situées au voisinage de la Vendée : celles de Saint-Nazaire et de La Rochelle.

Mais je n'avais pas fait mention des avatars du courrier qui ne put être acheminé pour des raisons militaires, et qui fut retourné à l'expéditeur, bien que certaines agglomérations aient été libérées depuis plusieurs mois.

Cette correspondance reçut alors diverses mentions précisant la raison du retour.

Maurice BRUNO



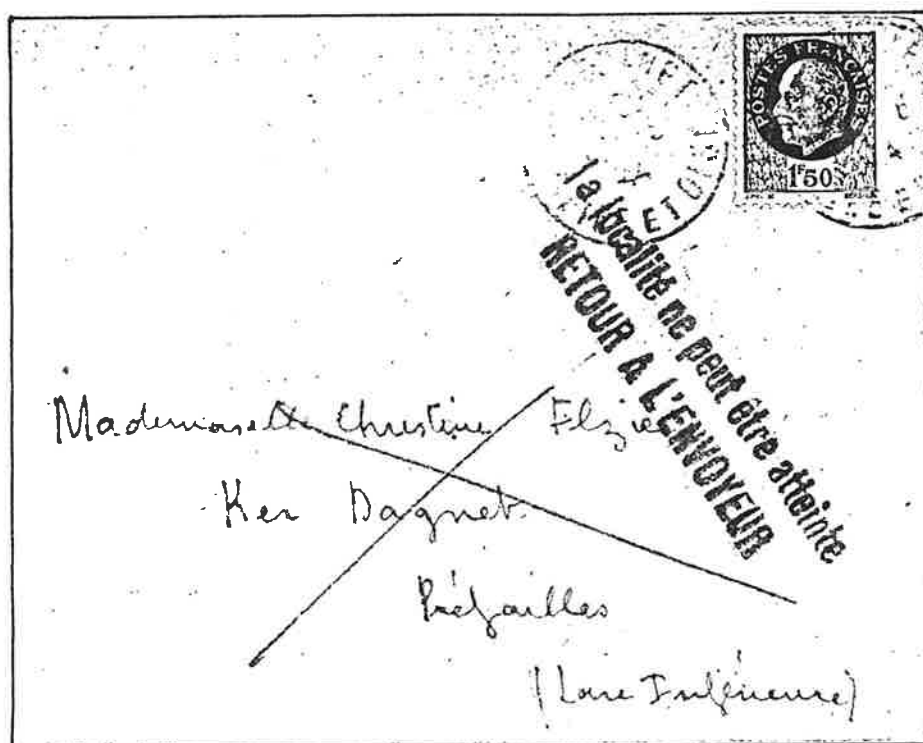
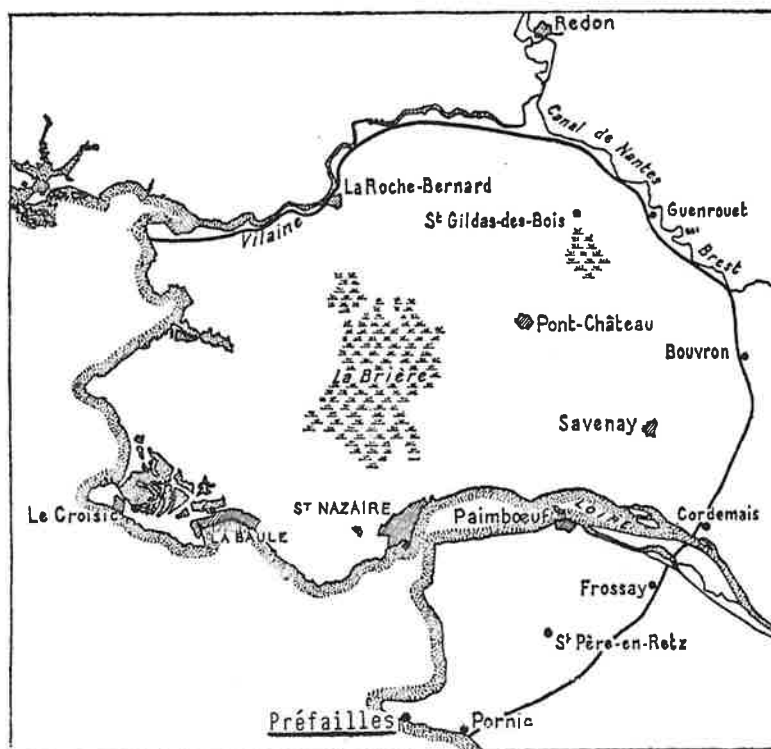
POCHE DE SAINT-NAZAIRE

Le 6 Juin 1944, les premières forces alliées débarquaient sur les plages normandes.

Après plus de cinquante jours de combats harassants, la guerre s'étendit rapidement aux départements maritimes de l'Ouest.

Le 17 Août, Hitler prit la décision de faire replier vers l'Est les troupes allemandes stationnées au sud de la Loire, mais les forteresses (et les secteurs de protection sur les côtes) devaient être défendues jusqu'au "dernier homme" ; Saint-Nazaire fut l'une d'entre-elles.

Cette lettre, partie du Vésinet (Seine et Oise) le 17 Août 1944 à destination de Préfailles, commune située au sud de l'embouchure de la Loire, ne put atteindre sa destination car la "poche" de Saint-Nazaire fut isolée du reste du pays dès le 19 Août et ne reprit ses relations postales normales qu'après le 8 Mai 1945.



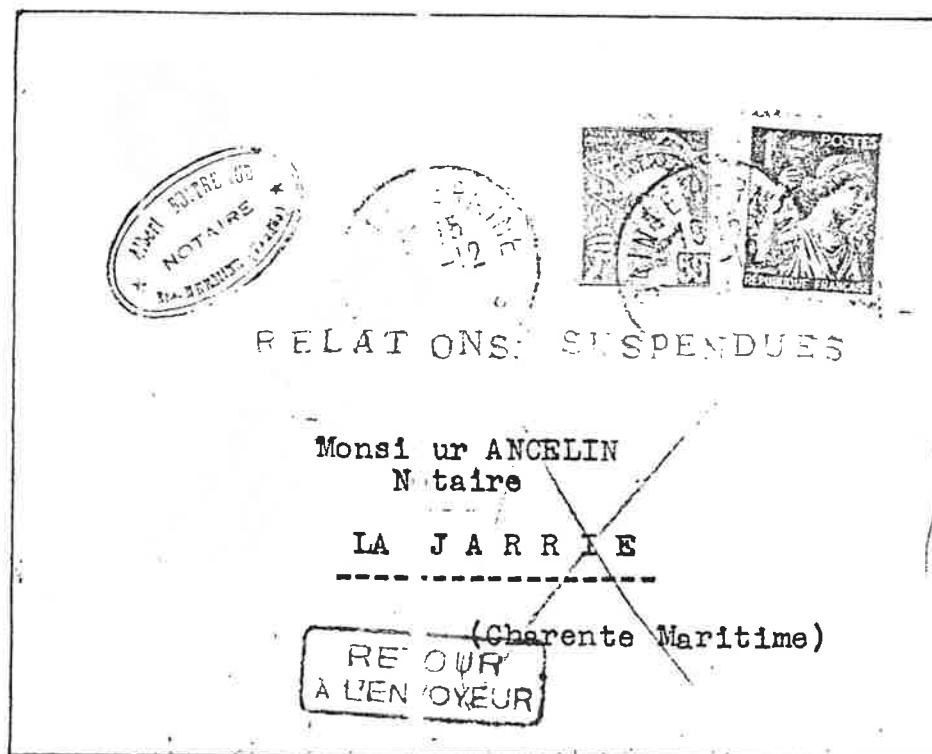
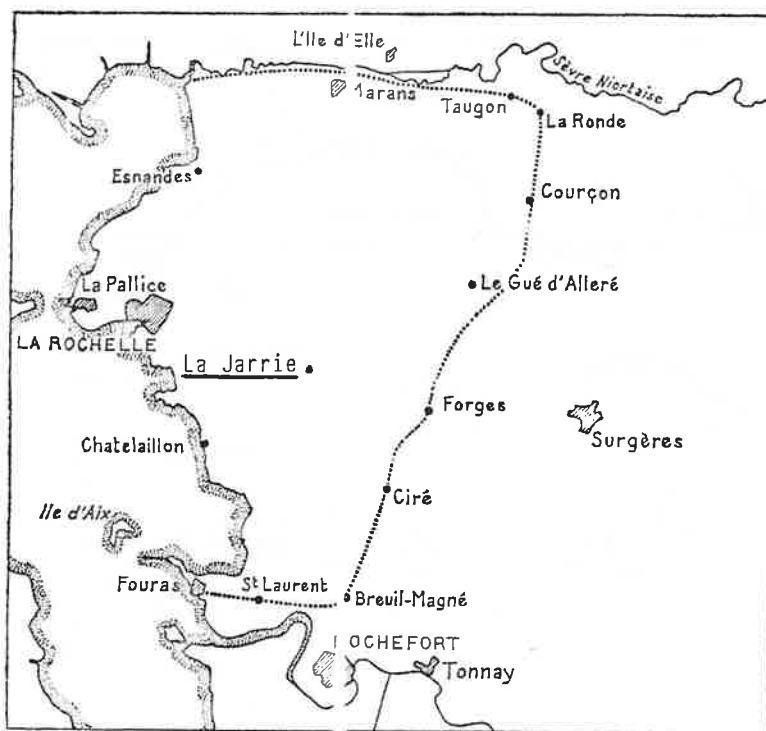
Le Vésinet (Seine et oise) - 17 août 1944

POCHE DE LA ROCHELLE

Après le débarquement des Alliés en Normandie, l'armée allemande en se retirant vers sa frontière, avait laissé des combattants qui occupaient des secteurs devant être défendus à tout prix.

Ainsi se formèrent des "poches" dans le but d'interdire l'utilisation des ports par les Alliés. La Rochelle fut l'une d'entre elles car la base sous-marine de La Pallice était d'un intérêt vital pour les Allemands.

La petite ville de La Jarrie étant enfermée dans le périmètre de défense, aucune liaison postale avec le reste du pays n'était possible, sauf par le canal de la Croix-Rouge à l'aide de cartes postales non illustrées.



Sainte-Hermine - 6 décembre 1944

POCHE DE LA ROCHELLE

Dans le courant de l'été 1944, pour les régions libérées de Normandie et de Bretagne ainsi que la Seine et les départements limitrophes, il fallut étudier le rétablissement des relations postales.

A côté des mesures imposées par les autorités militaires alliées, l'administration des Postes prit un peu plus tard des dispositions générales impliquant souvent des restrictions.

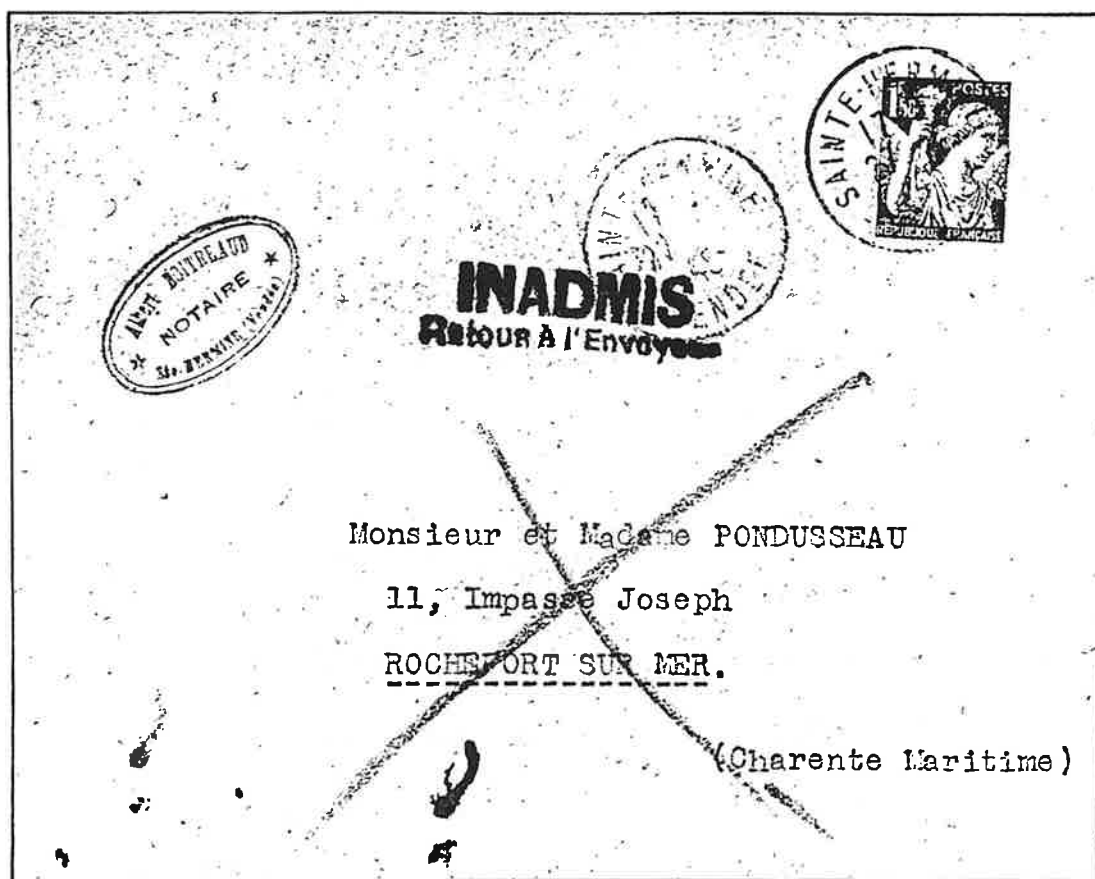
En effet, progressivement, la correspondance privée put être acheminée pour les lettres jusqu'à 20 gr. et les cartes postales non illustrées ne concernant que des questions personnelles et familiales.

A partir du 10 Octobre, ces dispositions furent étendues à l'ensemble du territoire français, sauf pour les départements de l'Est et ceux avoisinant la côte Atlantique.

Le 27, ces restrictions étaient levées, au moins en partie, pour le Morbihan, la Loire-Inférieure, la Charente-Maritime.

A partir du 15 Novembre, si le courrier tendait à une normalisation dans les relations métropolitaines, ces mesures limitatives demeuraient pour les trois départements ; elles étaient sans doute liées à l'existence des "poches".

Pendant l'hiver 1944-1945, il exista une zone autour des poches de La Rochelle et de Royan où le courrier officiel était seul admis ; aussi, cette lettre privée adressée à Rochefort, ville qui n'était distante que de quelques kilomètres de la ligne de front, ne put être acheminée.



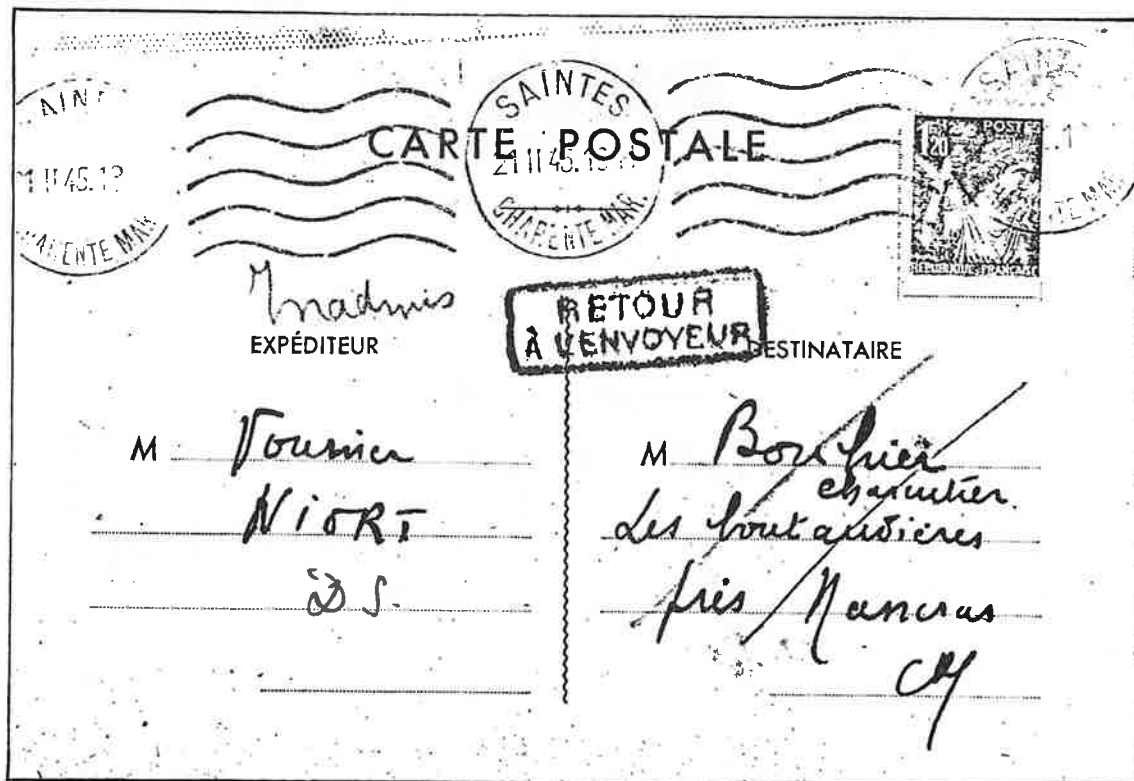
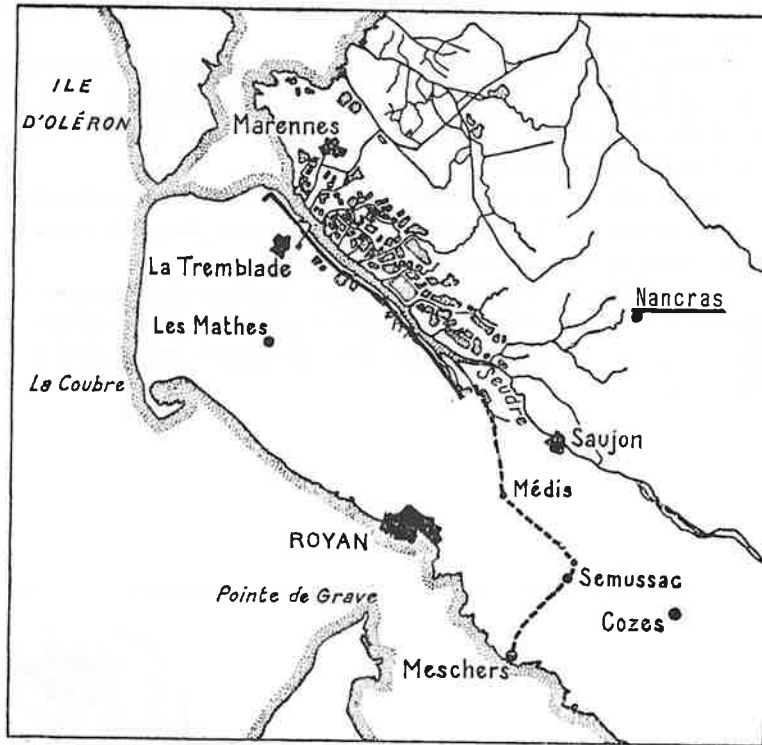
Sainte-Hermine - 27 février 1945

POCHE DE ROYAN

Pendant l'hiver 1944-1945 et le printemps suivant, les forces militaires importantes en opération furent basées à Cognac (forces françaises de l'Ouest du général de Larminat).

Des difficultés se produisirent du fait des mesures de restriction très sévères et sans cesse variables, imposées par l'état-major de Cognac, concernant les communications téléphoniques, télégraphiques et même postales parfois.

A cette époque, le courrier pour Nancras ne pouvait être acheminé car il parvenait par Saujon, ville située à 10 kilomètres de Royan, proche de la ligne de front et incluse dans une zone militaire.



Carte postale de Niort pour Nancras (Charente-Maritime)
oblitération mécanique de Saintes - 21 février 1945

CASTIES SPORT

tout pour le sport

7, Rue Thiers

LA ROCHE SUR YON

Tél. 51.37.27.54

MARINA MARINA MARINA



prêt à
porter

85000 LA ROCHE S/YON

17, rue Georges Clemenceau

LA ROCHE-SUR-YON

Tél: 51.37.02.97

Express Service
Jean-Claude VEZIN

118, rue P. Brossolette

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.01.32

Dépannage GAZ chaudières toutes puissances
Contrat d'entretien individuel ou collectif



Station Technique départementale agréée

 **leblanc**
saunierduval

Antiquités

Face B.N.P.

L. BARBOTEAU

Anciennement Marionneau

- entrée libre -

- Achat - Vente - Estimations
- Grand Choix de Meubles Régionaux
- restauration de meubles - bibelots

8 rue Maréchal Foch 85000 La Roche sur Yon. Tél. 51.37.08.91

DROGUERIE - PARFUMERIE

Michel GEAY

Rue Maréchal-Foch - LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.07.76

Peinture - Papiers peints - Verres à vitres
Produits chimiques

LIVRAISON A DOMICILE

CHARCUTIER - TRAITEUR

Dominique DOUIN

22, Rue des Halles

85000 LA ROCHE-SUR-YON

8, rue de Lorraine

Daniel RETHORE

BOUCHERIE CHEVALINE - TRAITEUR



Tél : 51.37.61.09

Tél. 51.37.09.25

Pour bien monter

votre collection



JAPY-SOEB
CAILLET-BRIANCEAU

MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU
(Service Après-Vente)

1, place du Marché
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.46.12

camara

Qualité Pro

LA PHOTO

LES TRAVAUX

LE LABO

CADRES - ALBUMS

camara CLUB

3, rue Chanzy 85000 La Roche-sur-Yon - Tél. : 51.07.02.23

OUVERTURE MARDI - SAMEDI

ET APRES-MIDI DE FOIRE

L'ADMINISTRATION FRANCAISE

DANS LES DEPARTEMENTS CONQUIS

SOUS LA REVOLUTION ET L'EMPIRE

En cette année 1989 au cours de laquelle les français ont en même temps célébré le bicentenaire de la Révolution française et participé à l'élection du Parlement européen, le marcophile ne peut s'empêcher d'évoquer les conquêtes réalisées par les armées de la République et de l'Empire de 1792 à 1814.

La plus grande partie des territoires conquis depuis la victoire de Valmy le 20 septembre 1792 jusqu'au traité de Vienne en 1809, fut progressivement intégrée au territoire métropolitain, mais c'est seulement à partir de 1800 avec la loi du 28 pluviôse de l'an VIII (17 février 1800) instituant la division de la République en départements, arrondissements, cantons et communes que cette organisation fut appliquée aux régions annexées. Au fur et à mesure des conquêtes militaires, 50 nouveaux départements dits "départements conquis" furent créés et s'ajoutèrent aux 83 départements proprement métropolitains qui existaient en 1792. Le nombre des départements français, qui atteignit 134 au total, varia au fur et à mesure des conquêtes militaires et des modifications territoriales décrétées par Napoléon qui déplaçait les frontières ou créait ou supprimait les royaumes suivant sa convenance ou ce qu'il estimait être une nécessité militaire (blocus continental de l'Angleterre, par exemple).

Ainsi, en 1812, l'annuaire du Bureau des Longitudes précise que l'Empire français comptait 130 départements avec une population de plus de 42 millions d'habitants auxquels il fallait ajouter l'Illyrie et ses 1.531.000 habitants sans parler des royaumes associés (Westphalie, Naples...). En revanche, les quatre départements d'Espagne n'étaient pas encore compris dans cette statistique.

Quelle que soit la date de leur annexion, c'est la loi du 28 pluviôse de l'An VIII réorganisant l'Administration départementale qui fut appliquée aux départements conquis.

L'article 1er de cette loi précise en effet, "Le territoire européen de la République sera divisé en départements et arrondissements...".

A la place des assemblées élues, des préfets et sous-préfets, nommés directement par le Premier Consul et révocables par lui, furent placés à la tête des départements et arrondissements, y compris, bien entendu, dans les départements conquis, au fur et à mesure de leur intégration au territoire français.

Sur le plan postal, un numéro fut attribué à chaque département au fur et à mesure des conquêtes. C'est ce numéro que l'on retrouve sur les griffes de port dû, de port payé et déboursé.

L'Administration française, dirigée par des préfets efficaces et dynamiques, apportait avec elle non seulement les idées de liberté et d'égalité préconisées par la révolution française, mais également une législation moderne avec le Code Civil, la réorganisation de l'institution judiciaire avec la suppression de l'élection des juges et la création des cours d'appel, la mise en chantier d'un cadastre moderne et la réalisation de grands travaux.

En raison des avantages qu'elle présentait, la domination française fut, sauf en Espagne, bien accueillie au début. Mais la prolongation de la guerre et les charges qu'elle entraînait (conscription, impôts, restrictions dues au blocus continental de l'Angleterre...) et enfin la désastreuse campagne militaire contre la Russie provoqueront la dégradation de la situation. Les victoires des alliés mettront enfin un terme à l'annexion par la France des départements conquis.

Après les deux traités de Paris de 1814 et 1815, la France fut ramenée à ses frontières de 1791 et le nombre des départements à 86, c'est-à-dire aux 83 de la Constituante augmentés de la Loire, du Tarn-et-Garonne et du Vaucluse créés postérieurement.

Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir sur la politique menée par Napoléon, l'étude des marques postales des départements conquis permet de se rendre mieux compte de l'importance de l'oeuvre accomplie (sans l'aide des moyens modernes d'organisation et de communication que nous connaissons aujourd'hui) et de la complexité de la machine administrative mise en place dans ces territoires dont certains ne demeurèrent sous le régime français que pendant à peine plus de trois ans (1810 à 1813) et même deux ans (1812 - 1814) pour les quatre départements espagnols.

I - FRANCHISE POSTALE ET MARQUES ADMINISTRATIVES.

L'étude des marques de franchise et celle des marques administratives constitue une source précieuse d'information sur l'implantation de l'administration française dans les départements conquis.

Sous l'Ancien régime, puis sous la Révolution et l'Empire en France "métropolitaine" comme dans les "départements conquis", la franchise postale a joué un rôle important. Elle était accordée à certaines correspondances relatives aux services publics ou bénéficiait à certains fonctionnaires civils ou militaires du fait de leur qualité. En raison de nombreux abus, le législateur fut obligé à plusieurs reprises pendant la période qui nous intéresse, de réglementer de plus en plus sévèrement l'usage de la franchise postale et d'accorder à l'administration des Postes le droit de vérifier l'utilisation de la franchise par les bénéficiaires.

Le texte le plus important en la matière est le décret des 3-20 septembre 1792, qui décide, dans son article 1er :

"Ne pourront jouir du droit de contreseing et franchise des lettres par la poste que l'Assemblée Nationale, les fonctionnaires publics et les administrations publiques dont l'état est annexé au présent décret".

Le même texte précise que "le contreseing se fera par une griffe portant la dénomination du genre de service pour lequel il se fait. Nul fonctionnaire public ne pourra contresigner de son nom et à la main. Les griffes à l'usage de contreseing seront fournies par le directoire des Postes aux administrations et fonctionnaires publics qui en auront le droit".

Dans la pratique, les griffes de contreseing étaient remises aux administrations telles que les ministères, les départements ainsi qu'à certains hauts fonctionnaires comme les préfets et sous-préfets.

Ces cachets étaient composés le plus souvent en caractères italiques et leur facture étaient généralement assez élégante et parfois même décorative.

Plus tard, il fut admis que les fonctionnaires qui bénéficiaient de la franchise postale sans disposer de contreseing fourni par l'administration postale, pouvaient contresigner de leur main leur nom et leur fonction sous l'intitulé de leur service. C'est la raison de la présence assez fréquente, sur les marques postales des départements conquis, de franchises manuscrites fort diverses.

Avant d'examiner en détail les marques de franchise et les marques administratives qui vont nous renseigner sur l'implantation de l'administration française dans l'Europe conquise par les armées de la Révolution et de l'Empire, on peut déjà procéder à quelques remarques générales.

Dans la plupart des cas, la correspondance officielle des autorités administratives est rédigée en français, mais parfois aussi dans la langue du pays. Il en est de même pour la rédaction de l'adresse du destinataire. On peut supposer que les fonctionnaires français détachés dans les départements conquis utilisaient leur langue maternelle et que les fonctionnaires autochtones recrutés par l'administration française employaient la langue de leur pays lorsque leur connaissance du français était insuffisante. Cela devait bien entendu poser quelques problèmes de compréhension réciproque. Pareillement, l'en-tête des lettres officielles, souvent décoré ou même orné des armes impériales comme la lettre du Maire de Moncrivello ou celle du Maire d'Anvers (v. ci-après) est également rédigé en français, mais souvent aussi dans la langue locale. Ainsi il paraît pour le moins curieux de trouver sur la lettre officielle d'un sous-préfet français l'en-tête: "Impero Francese", c'est-à-dire "Empire français" en langue italienne (v. ci-après la lettre du sous-préfet de Volterra).

Enfin, on peut noter que, pour concrétiser la franchise postale, l'administration des Postes apposait parfois une griffe de "port payé" ou traçait une croix en diagonale sur le recto de l'enveloppe (v. ci-après la lettre adressée au Conservateur des hypothèques de Valenciennes)..

DÉPARTEMENT de RHIN-et-MOSELLE.	INSTRUCTION PUBLIQUE.	
N.º		
DU REGISTRE.		
Vous êtes prié d'affranchir les lettres.		
Circulaire.		
	Lycée Impérial	de Bonn.
	Bonn, le 1 ^{er} / 5	Juillet 1813
	L'ÉCONOME du Lycée,	
	à Monsieur Darnis Entrepreneur	
	et son fils à Wetzlar.	

(144)

EMPIRE FRANÇAIS.			
Population de chaque Département de l'Empire, suivant les recensements les plus récents reçus à la direction de la Statistique, non compris les militaires sous les drapeaux.			
DÉPARTEMENTS.	Populat.	CHEFS-LIEUX.	Populat.
Ain, en 1806.....	297 470	Bourg.....	7 303
Aisne, en 1806....	432 237	Laon.....	6 824
Allier, en 1806....	254 558	Moulins.....	13 813
Alpes (Bas.) en 1812.	143 304	Digne.....	3 421
Alpes (H.) en 1806.	121 523	Gap.....	8 508
Alp.-marit. en 1806.	130 234	Nice.....	19 641
Apennins, d'après les éléments recueillis en 1806, mais modifiés conformément à la circonscription actuelle de ce département....	222 268	Chiavari.....	7 964
Ardèche, en 1806..	284 743	Privas.....	3 013
Ardennes, en 1812..	273 941	Mézières.....	3 500
Ariège, en 1806....	220 274	Foix.....	3 904
Arno, en 1809.....	598 560	Florence.....	75 207
Aube, en 1806....	234 035	Troyes.....	26 702
* Nota. On a compris dans la population de ces Chefs-Lieux, celle du territoire qui en dépend <i>extra muros</i> , moins que le contraire ne soit énoncé expressément.			

(145)

DÉPARTEMENTS.	Populat.	CHEFS-LIEUX.	Populat.
Aude, en 1811....	243 856	Carcassonne...	15 178
Aveyron, en 1806, mais avec les modifications qu'exige sa nouvelle circonscription.....	243 856	Rodez.....	6 445
Bouches-de-l'Elbe.	273 284	Hambourg....	106 920
Bouches-de-l'Escaut, en 1812....	76 183	Middelbourg...	13 316
Bouch.-de-la-Meuse en 1812.....	184 550	Rotterdam....	60 898
Bouches-du-Rhin, en 1811.....	257 573	La Haye.....	42 714
Bouches-du-Rhône, en 1806.....	288 603	Bois-le-Duc...	13 716
Bouches-de-Weser.	329 862	Marseille.....	102 217
Bouches-de-l'Yssel, en 1812.....	142 930	Bremen.....	37 725
Calvados, en 1806..	497 561	Zwoll.....	13 046
Cantal, en 1806....	247 824	Caen.....	35 638
Charente, en 1806..	319 667	Aurillac.....	10 332
Charente-inférieure en 1806.....	393 011	Angoulême....	14 744
Cher, en 1806....	220 721	La Rochelle...	18 346
Corrèze, en 1806..	250 384	Bouges.....	16 332
Corse, en 1806....	167 782	Tulle.....	9 051
Côte-d'Or, en 1810.	345 827	Ajaccio.....	6 845
Côtes-du-Nord, en 1806.....	509 232	Dijon.....	21 612
		Saint-Brieuc...	8 750

(150)

DÉPARTEMENTS.	Populat.	CHEFS-LIEUX.	Populat.
Sarre, en 1806.....	271 573	Trèves.....	13 546
Sarthe, en 1806....	404 847	Le Mans.....	18 533
Seine, en 1807....	671 937	Paris.....	580 609
Seine-et-Marne, en 1806.....	295 613	Melun.....	6 680
Seine-et-Oise, en 1806.....	419 980	Versailles....	26 037
Seine-inférieure, en 1806.....	625 521	Rouen.....	81 098
Sesia, en 1806....	200 915	Vercell.....	15 870
Sèvres (Deux), en 1806.....	250 633	Niort.....	14 516
Simplon en 1811....	62 911	Sion.....	2 790
Somme, en 1806....	486 313	Amiens.....	39 344
Stura, en 1806....	426 496	Coni.....	16 724
Tarn, en 1806....	291 194	Alby.....	9 806
Tarn-et-Garonne, en 1810.....	233 059	Montauban....	24 591
Taro, en 1810, d'après la nouvelle circonscription.....	381 087	Parma, int. mur.	28 449
Trasimène, en 1810.	291 098	Spoletto.....	5 570
Var, en 1806....	277 929	Draguignan...	7 862
Vaucluse, en 1806.	202 216	Avignon.....	23 211
Vendée, en 1806..	266 851	Napoléon.....	850

(151)

DÉPARTEMENTS.	Populat.	CHEFS-LIEUX.	Populat.
Vienne, en 1806....	248 580	Poitiers.....	21 124
Vienne (Haute), en 1806.....	236 255	Limoges.....	21 025
Vosges, en 1806....	325 883	Epinal.....	7 520
Yonne, en 1806....	318 584	Auxerre.....	11 295
Yssel-Supér., 1812.	194 282	Arnheim.....	9 365
Zuyderzée.....	493 637	Amsterdam...	193 083
TOTAL.....	42 365 434		
Le nombre des Départemens, l'île d'Elbe comprise dans celui de la Méditerranée, est de 130.			
Pour ne laisser rien à désirer à nos lecteurs, nous joindrons ici le tableau de la population approximative des Provinces Illyriennes.			
Cercle de Villach, y compris les portions réunies du Tyrol.....			143 000
Carniole.....			418 000
Gorice.....			62 000
Trieste et Montefalcone.....			50 000
Fiume.....			23 000
Croatie civile.....			118 000
Croatie militaire.....			272 000
Dalmatie.....			257 000
Raguse.....			32 000
Cattaro.....			30 000
Istrie ex-Vénitienne.....			126 000
			1 531 000
La population totale de l'Empire français s'élève à 43 896 434 habitants.			

Début et fin de la liste des départements français
extraite de l'Annuaire du Bureau des Longitudes de 1812 pour 1813

(On notera les 850 habitants recensés à NAPOLEON en 1806).

CABINET

n.º

Empire



Français

Moncrivello le six d'avril - 1807.

Thomas Pastoris de Saluge

Maire de Moncrivello Colonel de la Garde
d'honneur du Département de la Doire

D. S. Ferrari

arrive à l'instant
avec une lettre. p. l'indul.

Mon cher ami. -

Il est essentiel que vous veniez vite et bien
vite. Je ne puis bien entamer votre affaire
de la Brusa sans vous, et je ne puis
me dispenser de l'entamer dans la
semaine, au nom de Dieu venez donc
et pour votre Salut. —

Sidala qui vous apporte celle-ci, l'y
est mal pris, ainsi que les ~~les~~ Supérieurs

Lettre du Maire de Moncrivello (département de La SESIA - n° 107) rédigée sur papier aux armes de l'Empire français. L'Affaire dont il est question concerne un conscrit réfractaire qui n'a pas bénéficié du pardon accordé par Sa Majesté l'Empereur.

II - STRUCTURE DE L'ADMINISTRATION FRANCAISE DANS LES DEPARTEMENTS CONQUIS.

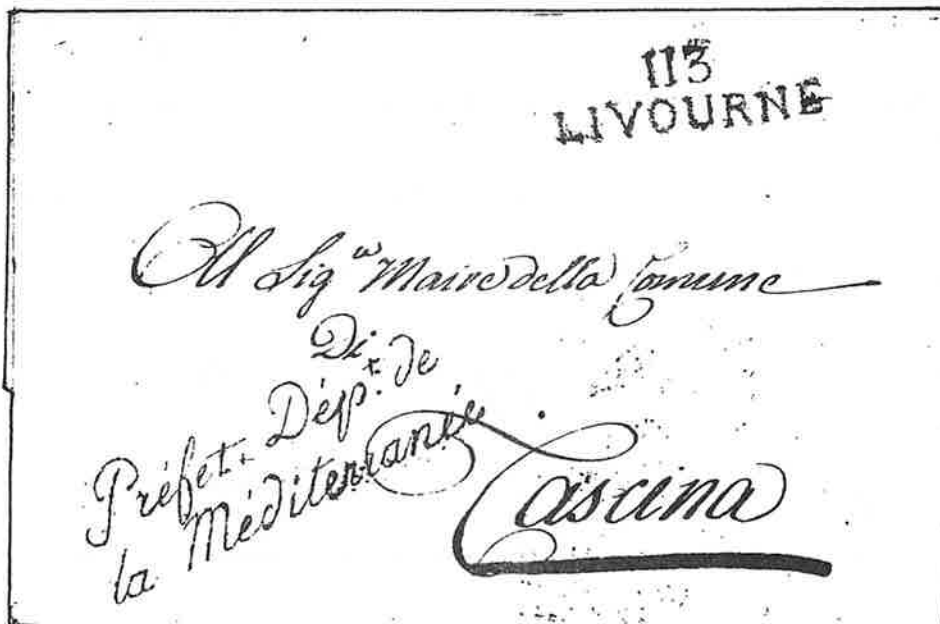
Comme nous l'avons vu plus haut, l'administration du département était dirigée par le Préfet, assisté par des sous-préfets nommés à la tête des arrondissements (à l'exception de l'arrondissement du chef-lieu qui n'aura un sous-préfet qu'à partir de 1809).

1) Préfets.



Lettre avec le contreseing du Préfet du Département des Apennins
(n° 110 - chef-lieu Chiavari).

Adressée le 9 avril 1807 au Maire de la commune de Sestri a Levante
et rédigée en italien.

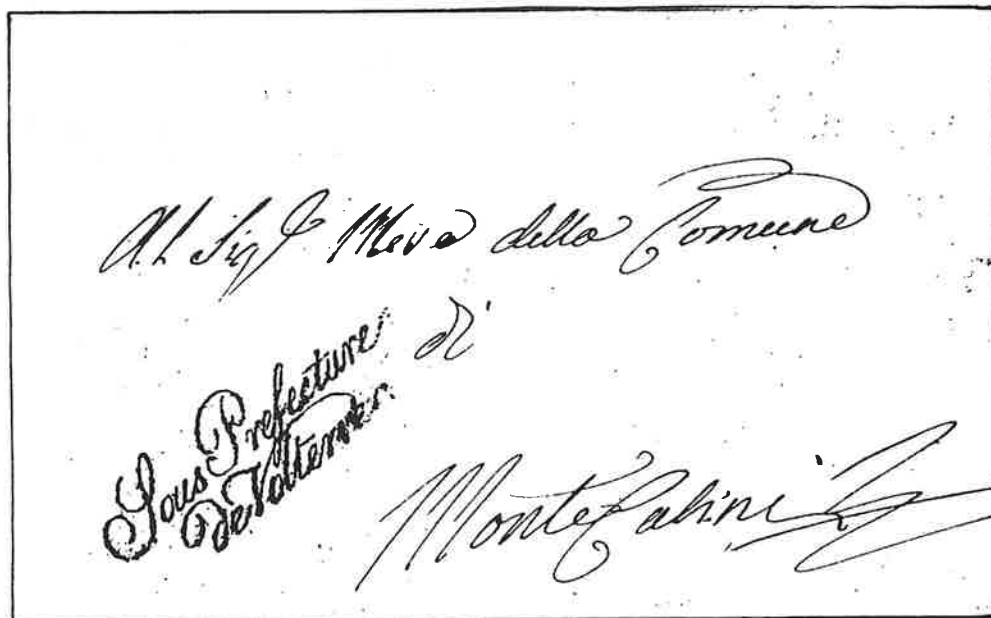


Contreseing de Préfet du Département de la Méditerranée
(N° 113, Chef-lieu Livourne).

2) Sous-Préfets.



Franchise manuscrite du Sous-Préfet de Chivasso
(Département n° 109, la Doire - chef-lieu Ivrea 31 juillet 1806.



Contreseing du Sous-Préfet de VOLTERRA (23 décembre 1808)

N.°

DIPARTIMENTO
DEL
MEDITERRANEO

SOTTO-PREFETTURA
DI
VOLTERRA.

IMPERO FRANCESE.

Volterra 23. Dicembre 1808.

Sig.^{la}

Ho l'onore di pregarti di mandarmi sollecita-
mente una lista di 20 Persone che crederete le
più atte a comporre il consiglio municipale della
Vostra Comune. Bisoverrebbe che i maggiori possidenti
dovranno essere scelti a preferenza.

Salute la cospetto della mia considerazione

Il Sotto-Prefetto di Volterra
G. F. Guidi

Lettre officielle du Sous-Préfet de Volterra
(département de la Méditerranée n° 113)

entièrement rédigée en italien, y compris l'en-tête signifiant "Empire Français"

3) Maires.

franco ~~PI 3P~~ Mairie di Pisa
P I S E
 Al sig^l Mairie di Bolano
 nel Dipartimento dell'appennini
 Buschi Mairie Bolano

Franchise manuscrite du Maire de Pise
 (Département de la Méditerranée, n° 113) Chef-lieu Livourne.

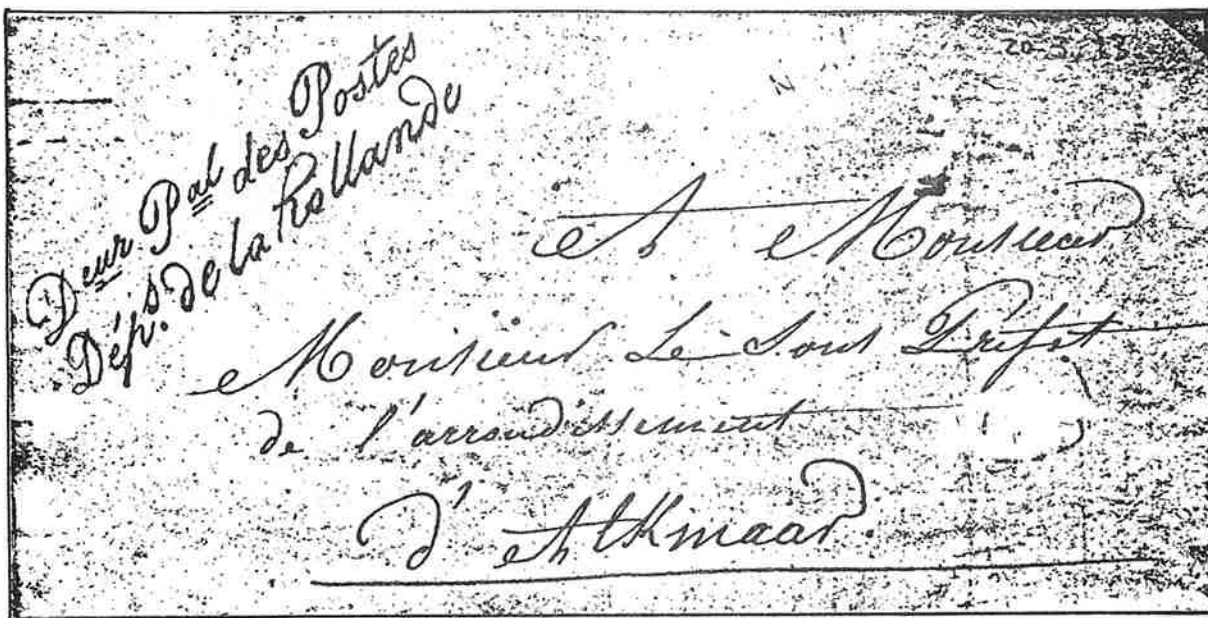
La Mairie d'Anvers
 93
ANVERS
 Mairie d'Anvers
 Du Maire
 1^{er} Dept des Deux-Nèthes

Franchise manuscrite du Maire d'ANVERS
 (Département des Deux-Nèthes, n° 93) sur lettre de mars 1810

4) La Poste.

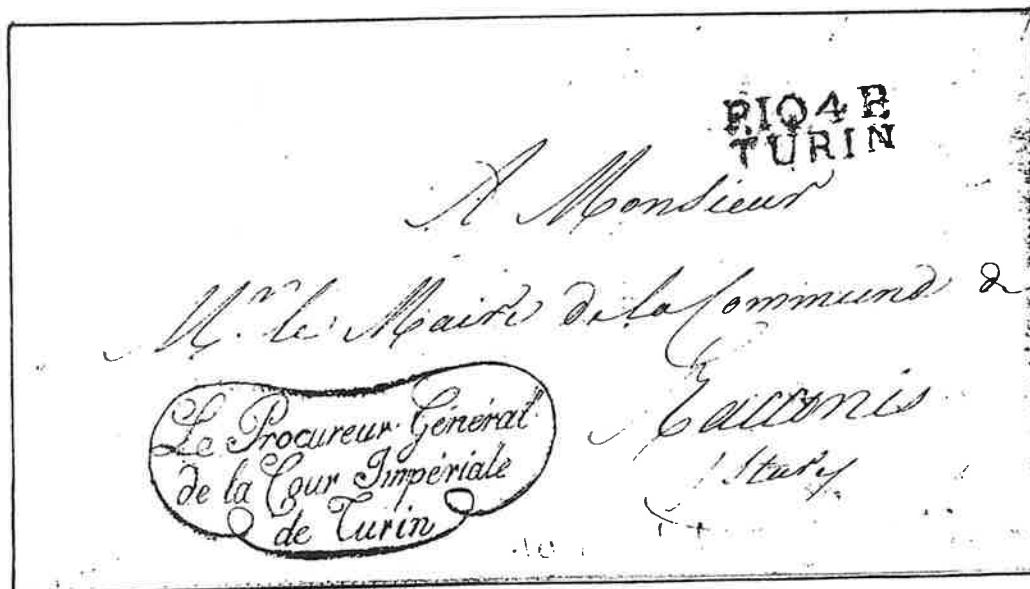


Franchise manuscrite "Postes".
Lettre adressée par le Directeur de la Poste de Radicofani
(Département de l'Ombrone n° 114 - chef-lieu Sienne)
au Maire de la commune d'Arcidosso le 24 avril 1809

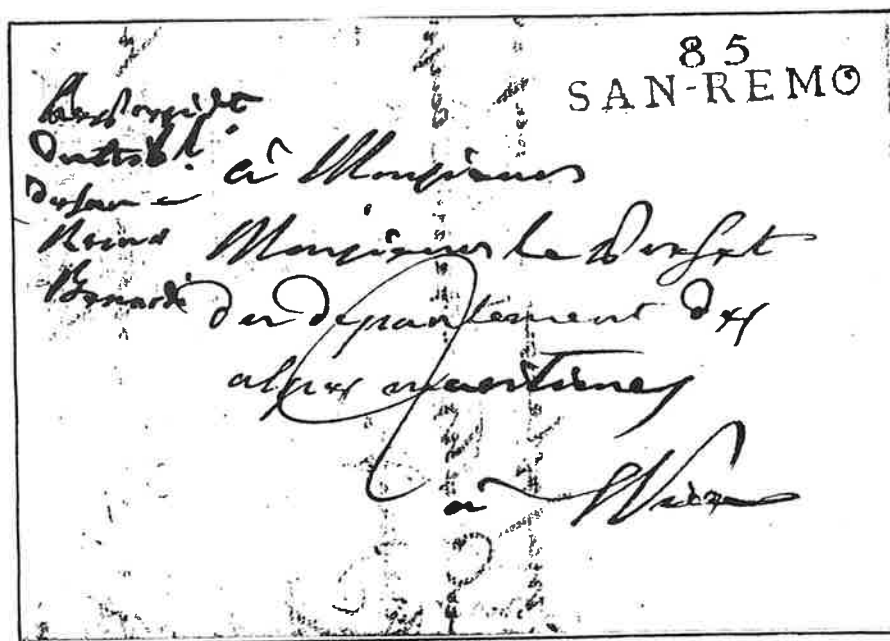


Contreseing de franchise
du Directeur Principal des Postes des Départements de la Hollande.
Lettre adressée au Sous-Préfet d'Alkmaar le 20 mars 1813
(Département du Zuyderzee, n° 118, chef-lieu Amsterdam)

5) La Justice.

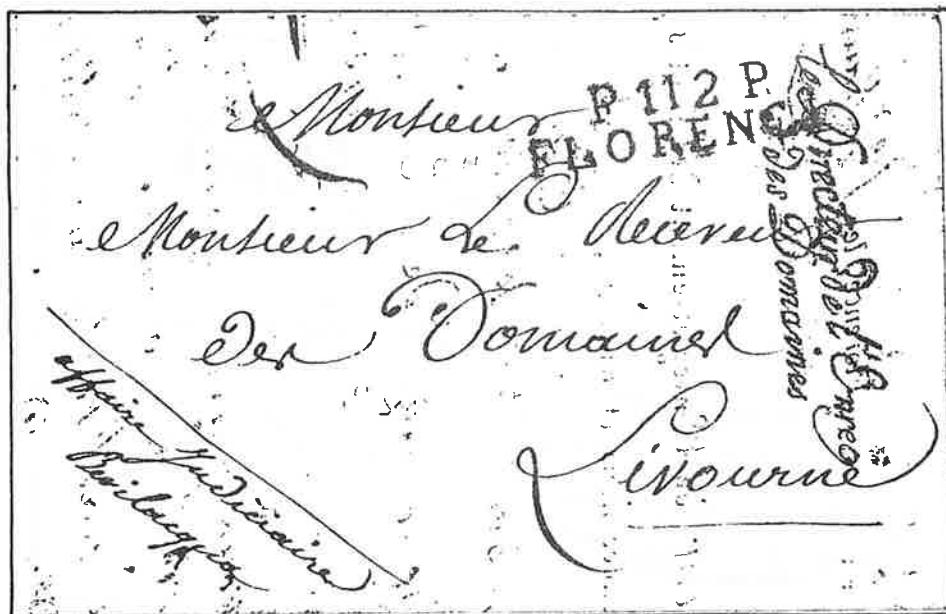


Beau contresieing du Procureur Général près la Cour Impériale de TURIN
(Département du Pô - n° 104). Lettre du 10 mars 1812.



Franchise manuscrite du Président du Tribunal de SAN REMO
(Département des Alpes Maritimes, n° 85).
Lettre du 23 juillet 1813 adressée au Préfet du département à NICE
au sujet de l'installation du Tribunal
"qui s'est effectuée avec solennité malgré les oppositions"

6) Les Services Financiers.



Contreseing de Directeur de l'Enregistrement et des Domaines
du département de l'Arno (n° 112), chef-lieu Florence
Lettre de service du 1er (!) janvier 1812
Franchise concrétisée par la marque de Port Payé "P.P."



Franchise manuscrite du Conservateur des Hypothèques à Mons (département Jemmapes, n° 86).
Lettre de service adressée au Conservateur des Hypothèques à Valenciennes
le 16 frimaire de l'An XIII, soit le 8 décembre 1804.
Double de marque de Port Payé (manuscrite et par cachet).
Noter la croix en diagonale pour concrétiser la franchise postale.



Lettre adressée au Préfet de Marengo (Département n° 106).

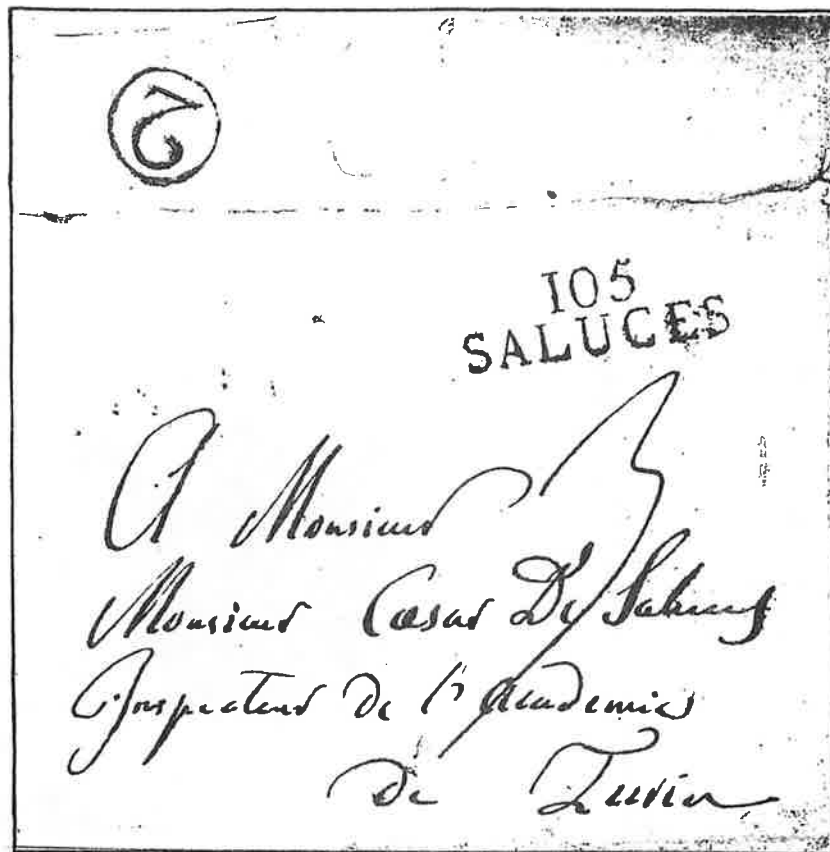


7) L'Instruction publique

L'enseignement secondaire n'était pas négligé dans les départements conquis et cela d'autant moins qu'il était consacré en partie à la préparation militaire des futurs soldats de l'Empire. On en trouve le témoignage dans la lettre adressée par l'Econome du lycée français de BONN pour réclamer au père d'un élève la somme de 0,70 F. versée à l'armurier du lycée pour la réparation du fusil de son fils que celui-ci avait dû détériorer.

L'Inspecteur d'Académie, placé à la tête d'un ou plusieurs départements, était responsable de l'organisation et de la surveillance de l'enseignement secondaire.

La lettre ci-après, adressée par le Sous-Préfet de SALUCES (département de STURA, n° 105) à l'Inspecteur d'Académie de TURIN (département du PO, n° 104), le 12 février 1812, pour lui demander son appui en vue de l'ouverture d'un "licée" (sic) à SALUCES malgré l'opposition d'une partie de la ville, en constitue l'illustration.

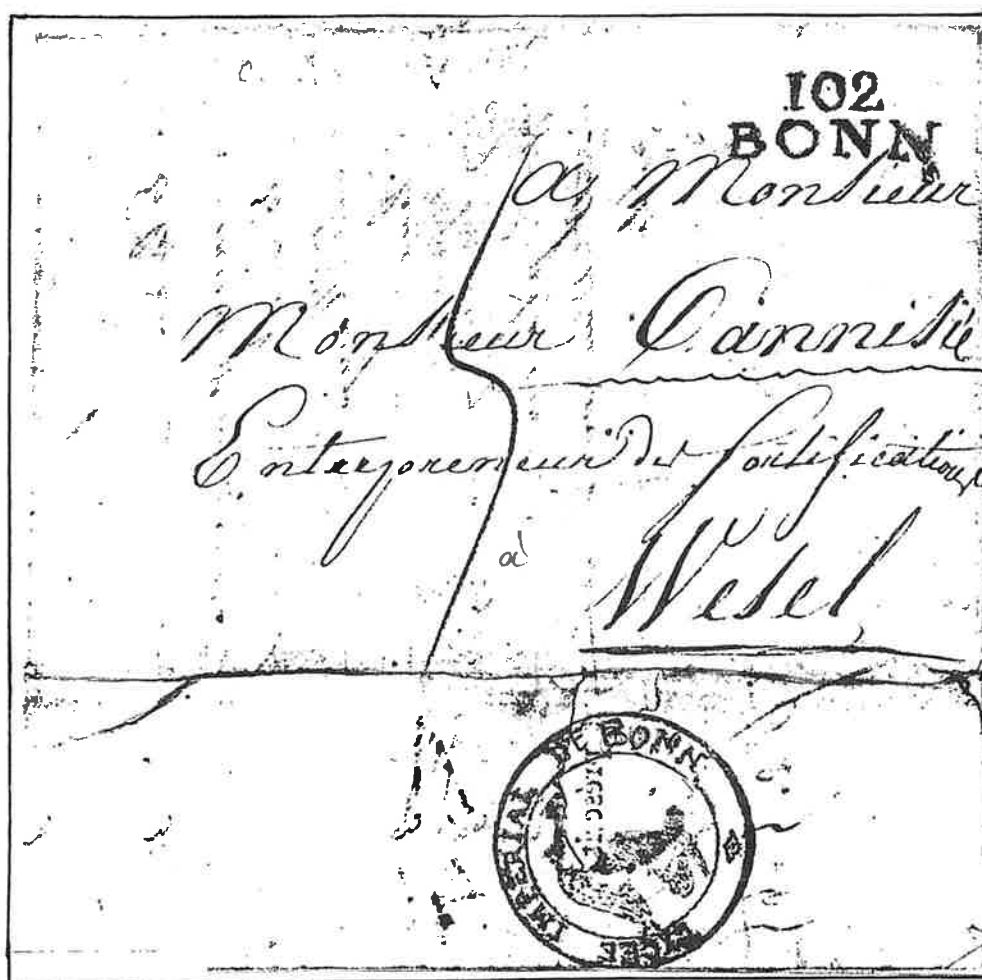


Quant à l'Econome du Lycée Impérial français de BONN (département du Rhin et Moselle, n° 102), il réclame à Mr. Cannisié, Entrepreneur de Fortifications à Wesel (ville située à une centaine de Kms au nord de Bonn sur les rives du Rhin, département de la Roër, n° 103, à la frontière avec l'Allemagne) le montant de la pension de son fils ainsi que les frais avancés pour ce dernier.

Il est amusant de relever parmi ces frais, outre la réparation du fusil signalée plus haut :

- des frais de reliure pour.....	0,45 et 0,75 f.
- l'amende infligée par un garde-champêtre.....	3 -- f.
- une excursion sur les montagnes.....	3,-- f
- un carreau cassé par l'élève.....	0,50 f
- sommes avancées pour les "menus plaisirs" de l'élève au cours des trois derniers mois.....	19,50 f

Heureux élève qui ne savait pas qu'un mois plus tard, en août 1813, les Alliés allaient reprendre les hostilités contre la France et envahir notre pays malgré les fortifications élevées par son père.

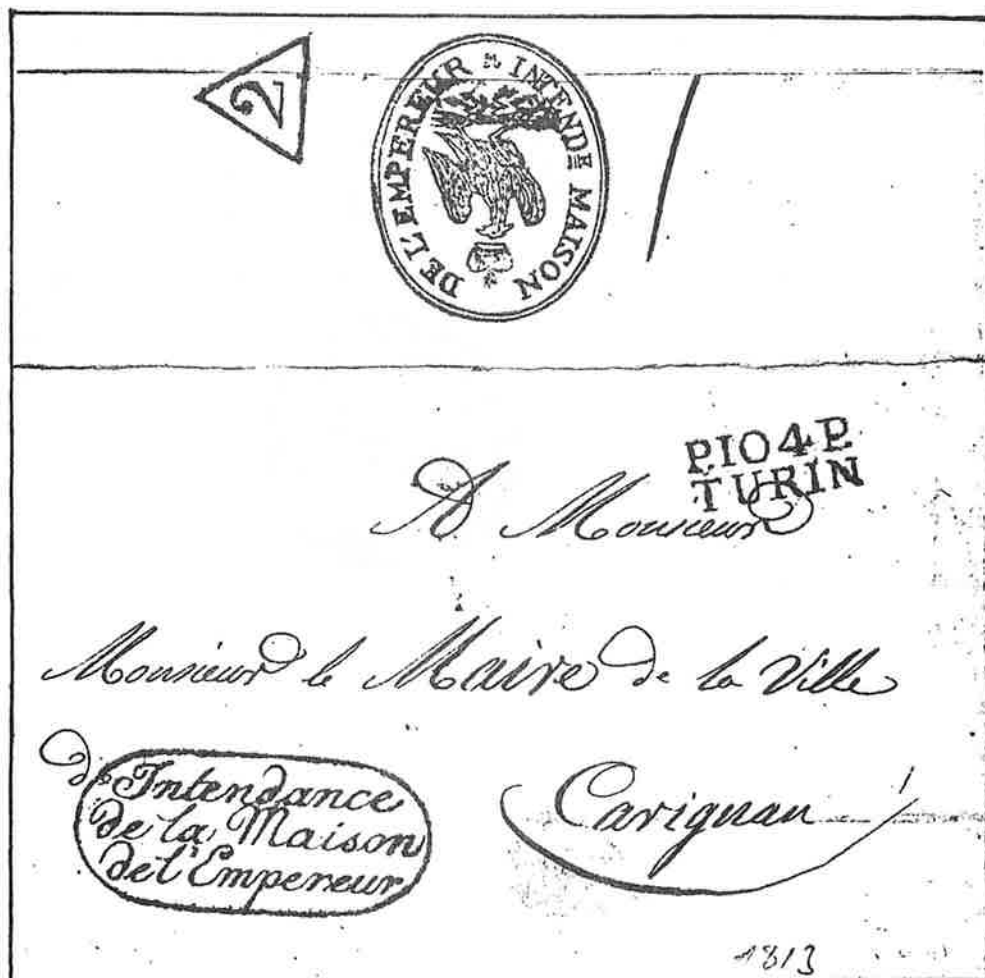


8) Intendance de la Maison de l'Empereur

Ce service était chargé de la gestion des biens faisant partie du Domaine impérial.

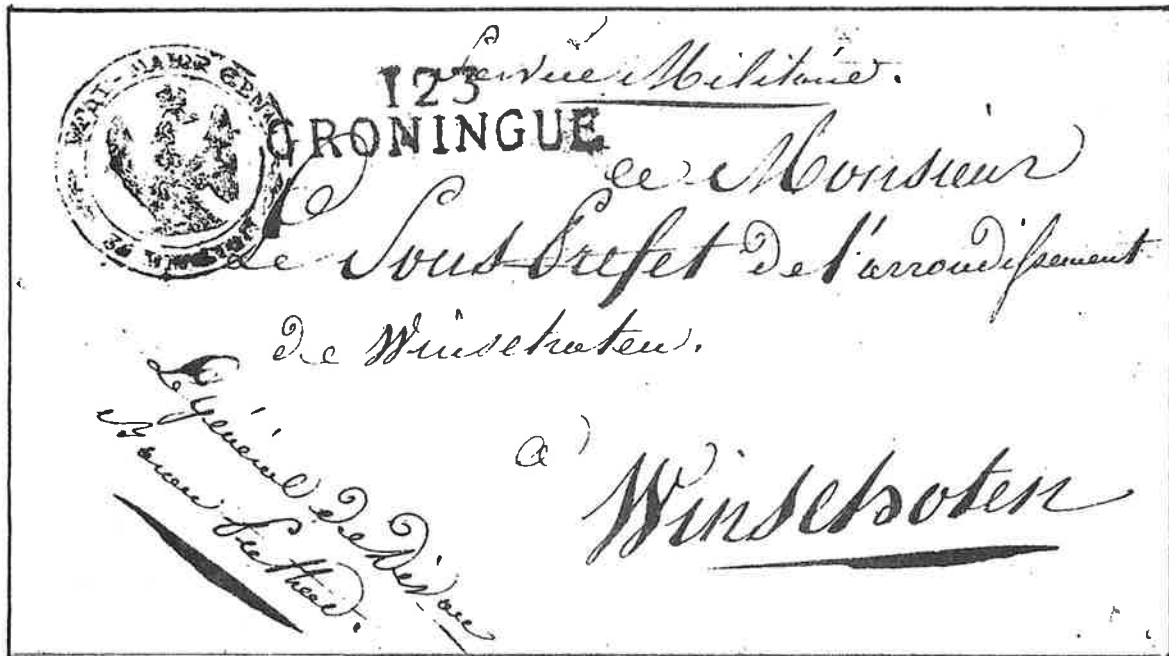
Il est intéressant de comparer les deux lettres ci-après émanant du même service au départ de TURIN (département du Pô n° 104) :

La première, de 1808, étant d'après le texte une lettre personnelle, a été taxée en port dû; la seconde, étant une lettre de service (voir le texte ci-après) a été expédiée en franchise, d'où la griffe de port payé.



9) Armées.

Les autorités militaires (Généraux, Commissaires des guerres...) bénéficiaient, elles aussi de la franchise postale.



Lettre adressée au Sous-Préfet de Winschoten
(Département de l'Ems occidental - n° 123, chef-lieu Groningue) le 24 octobre 1812.
Le Général Puthod annonce que la 31e cohorte, forte de 700 hommes
et se dirigeant vers Lur en Allemagne, cantonnera à Winschoten le 27-12-1812.



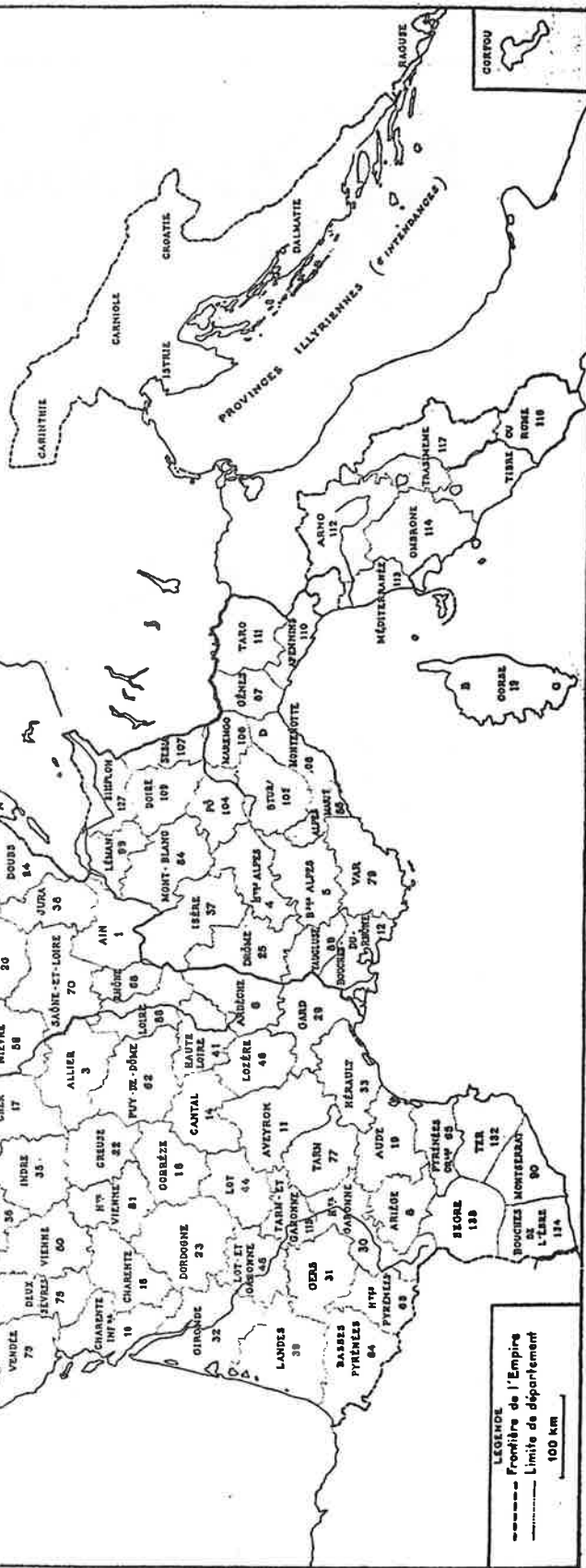
Lettre expédiée le 20 juin 1812 de ROME (Département du Tibre)
pour informer le Maire de Frascati qu'une compagnie de carabiniers
qui se rend à Rome couchera dans sa commune le 23 juin suivant

Lettre rayée en diagonale pour concrétiser la franchise

ORGANISATION TERRITORIALE
AVEC LES NUMEROS POSTAUX
DES 134 DÉPARTEMENTS

REPÈRES		DESIGNATION	PERIODES
A	87	MONT- TERRIBLE	1783 - 1800
B	19	GOLO	1793 - 1811
C	90	L'AMONE	1793 - 1811
D	108	TANARO	1801 - 1805

Extrait de E.H. de BEAUFOND
Les Marques Postales
des Départements conquis
Editions E.H. de Beaufond PARIS 1957



III. LES HOMMES DE L'ADMINISTRATION.

Les quelques documents qu'on vient de présenter donnent une idée assez précise de l'importante implantation réalisée par l'administration française dans une grande partie de l'Europe qui avait été soumise par les armées de Napoléon, implantation voulue et organisée par l'Empereur lui-même. Pour compléter cette brève étude, il est intéressant de rechercher quels pouvaient être les motivations et le comportement des fonctionnaires français que l'on envoyait ainsi dans des régions lointaines et parfois même peu hospitalières pour ne pas dire franchement hostiles. Si certains, qui avaient accepté de partir dans ces nouveaux départements, gagnaient plusieurs grades d'un coup, cette rapide promotion se retournait souvent contre eux dans la mesure où les intéressés n'étaient pas toujours capables de remplir des fonctions qui dépassaient leur formation et leur compétence. Par ailleurs, les traitements promis étaient souvent payés avec retard quand ils l'étaient.

Sur le plan moral, la situation n'était pas aussi brillante que pourrait le laisser supposer une sorte d'image d'Epinal du conquérant vainqueur. Il fallait quitter sa famille pour exercer ses fonctions dans un pays étranger et inconnu dont la population supportait difficilement la domination française et le centralisme jacobin. La vie était incertaine, toujours suspendue au sort des armes et dans la hantise, à la fin de l'empire, d'une contre-attaque victorieuse de l'ennemi. Un témoignage caractéristique à cet égard est fourni par la lettre d'un jeune auditeur au Conseil d'Etat adressée à son beau-père à Paris (lettre non datée, ce qui constitue une omission regrettable de la part du haut fonctionnaire ! - mais arrivée à Paris le 26 juillet 1806).

L'intéressé, qui est attaché au quartier général de l'armée d'Italie à Milan, est envoyé en mission à Zara (aujourd'hui Zadar) en Dalmatie, pour une période d'environ trois mois et fait preuve, avant son départ, d'un enthousiasme dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est très limité.

Écoutons-le plutôt :

" ... Le coeur se fait toujours sentir, et l'on ne peut l'empêcher d'être gros, bien gros, lorsqu'on s'éloigne d'une épouse qu'on aime et si digne d'être aimée, lorsqu'on quitte des parents aussi bons que vous et mon père..."

" Enfin, il faut suivre son sort, je vais partir tranquille pour la Dalmatie, j'espère que vous ne m'y oublierez pas. Le pays que je vais parcourir est moins sauvage que je ne pensais..."

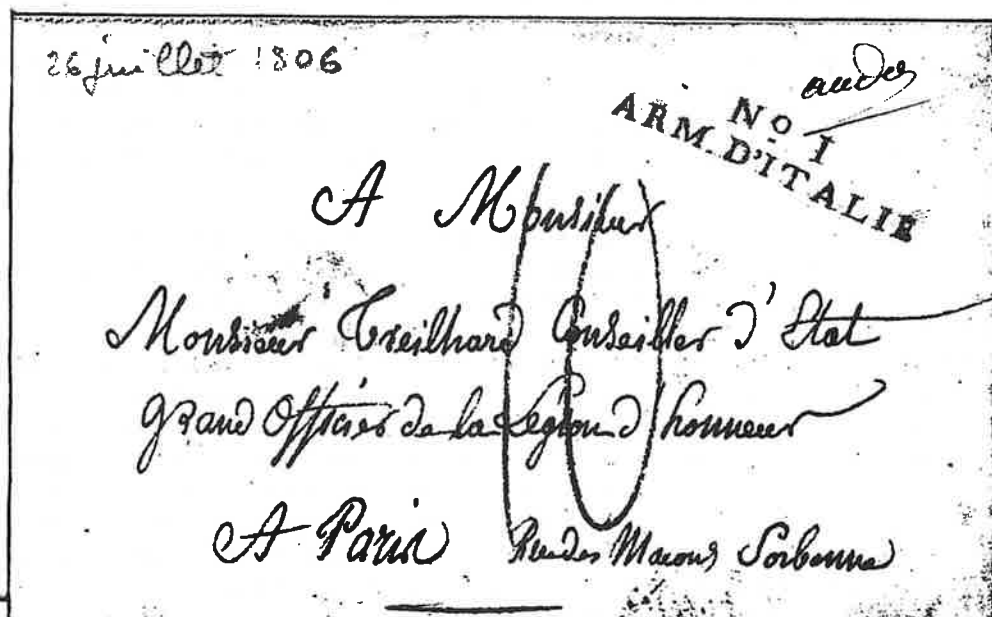
" J'irais dans ma voiture jusqu'à Fiume qui est passé Trieste... J'arriverai à Zara dans un bateau découvert à travers les îles du Quarnero (aujourd'hui Kvarner), à couvert des bateaux ennemis qui ne peuvent en approcher. Il n'y a donc point de danger à craindre et j'espère arriver aussi bien portant que je le suis en ce moment à Milan..." "...Pour n'avoir plus à m'inquiéter je voudrais y être. Ce qui me tracasse le plus, c'est que l'on ne "scait" avec quoi me payer..."

Pauvre auditeur ! Envoyé en mission en pays inconnu, il a le coeur gros, mais affiche une assurance toute de façade.

Nul ne saura jamais s'il est arrivé à bon port après avoir franchi le blocus de la flotte anglaise, s'il a pu rédiger son rapport sur la mission qui lui avait été confiée et enfin surtout s'il a été payé.

Qu'il était donc difficile et périlleux d'être fonctionnaire sous le 1er Empire.

Michel BONNET.



Milan
Paris, le

an

Abrial, Auditeur près le Conseil d'Etat.

C'est bien vrai, Mon cher beaucoup, quelques plus sages sont ceux qui se plient avec la plus de résignation aux circonstances, et quelques plus sages sont aussi les plus heureux, mais le coeur se fait toujours sentir, et l'ouïe peut l'empêcher d'être grand, lorsqu'on s'éloigne d'une épouse qu'on aime et si digne d'être aimée. Les quittés parents aussi bons que nous, et mon père. Songez un peu à ce que c'est que cette sagesse, qui m'oblige à ne point trop penser à ceux que j'aime, et à avoir des sentiments d'ambition que j'ai pas. Enfin il faut suivre son sort, je n'ai plus de tourments plus, je vais partir tranquille pour la Dalmatie, j'espère que vous lui en rendrez, je m'en mets au travail, je n'en



Poiroux Musique

LE SPECIALISTE VENDEUR
de l'instrument de musique

27r. de Gaulle TEL 51.37.17.63
85000 LA ROCHE SUR YON

Nombreux PIANOS neufs et d'occasion,
ORGUES électroniques avec boîte de rythmes,
ORGUES classiques, ACCORDEONS, GUITARES,
AMPLIS et tous instruments pour harmonies et fanfares

ACCORD · REPARATIONS

Prix extrêmement étudiés

ETABLISSEMENTS B U T O N
LE POIRE-SUR-VIE

HOTEL-RESTAURANT DU CENTRE

TEL. 51. 31. 81.20

VAL - DE - VIE

TEL. 51. 31. 81.41

Cuisine soignée
Prix modérés
Bon accueil
Bonne table



SEMINAIRES - NOCES - BANQUETS
(700 couverts)

NOUVEAU en VENDEE

PHILATELIE

aux SABLES D'OLONNE



54 bis, rue Nationale
Tel. 51.95.30.51

TIMBRES - MONNAIES - MATERIEL

ACHAT et VENTE



MEUBLES MOREAU

VOTRE ÉBÉNISTE



FABRICANT

BELLEVILLE-sur-VIE

Tél. : magasin 51.41.12.62
fabrique 51.41.11.13

MAROQUINERIE - BAGAGES - PARAPLUIES

S.A.R.L. bibard

ARTICLES CADEAUX

7, rue des Halles. Tél. 51.37.03.53

LA ROCHE-SUR-YON

Même maison Centre Commercial "Bellevue"
Tél. 51.37.10.09

- ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE -
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

louis le goff

Atelier-Bureaux : 6, Rue Lazare-Carnot
LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.09.19



NANTES - LORIENT

Blouin s. a.

Zone Industrielle Sud

Rue des Artisans

85000 LA ROCHE SUR YON

☎ 51 62 27 40

QUIMPER - CHOLET

**MIROITERIE
INSTALLATIONS**

Glaces, sécurit
Vitrages isolants...

**PEINTURES
BATIMENT**

Matériel, outillage...

REKETEMENTS

Sols et Murs
Papiers Peints

HARPHIL

**PHILATÉLIE - MINÉRAUX
CARTOPHILIE
NUMISMATIE**

D. HARJANI

1-7, Rue Thiers - 17000 LA ROCHELLE

Tél. 46.41.05.14

POISSONNERIE

"chez ANDRE"

26, rue Foch

LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 51.37.11.14

Arrivage journalier
des SABLES d'OLONNE

AUX HALLES : mardi, mercredi, samedi.

JEAN DE LATTRE

MARÉCHAL DE FRANCE

L'année 1989 a été décrétée (cf Journal officiel du 7 octobre 1988) "ANNEE DU CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DU MARECHAL de LATTRE de TASSIGNY".

La Vendée philatélique - et l'Amicale Philatélique Yonnaise - se devaient de s'associer à ce mouvement. Déjà une magnifique exposition a été montée à Mouilleron-en-Pareds du 4 février au 8 mai 1989.

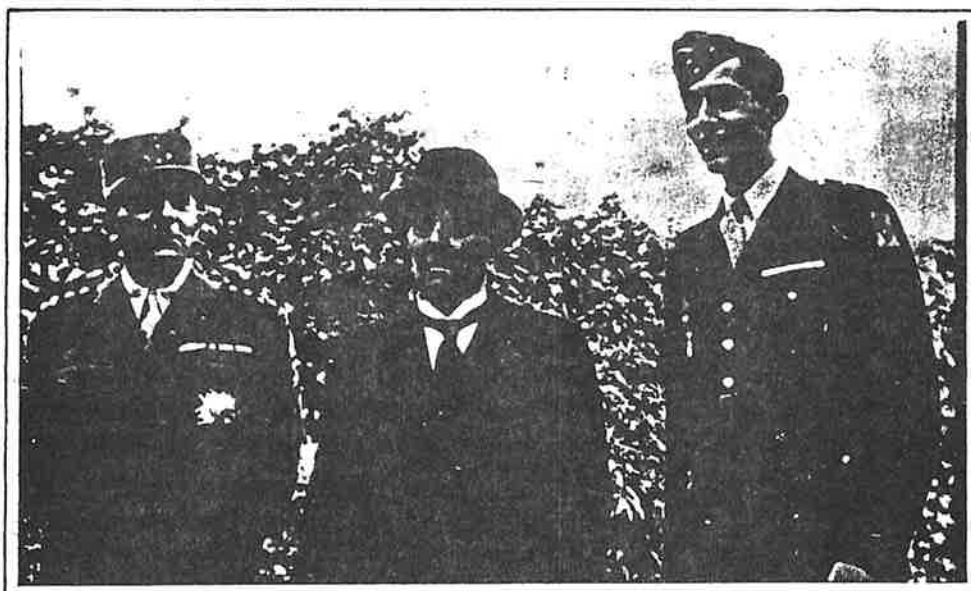
Due à notre ami Gérard Baudry, elle présentait en 12 cadres (144 feuilles) la vie et l'oeuvre de Jean de Lattre, ce qui réalise un authentique tour de force.

L'abondant matériel exposé mérite d'être mieux connu des philatélistes comme des vendéens. Il a donc semblé possible de consacrer dans ce bulletin deux articles au Maréchal Jean de LATTRE : l'un traitant plutôt de sa biographie, le second, à paraître en décembre, se consacrant plus spécialement à une intéressante étude philatélique, qui coïnciderait avec la parution d'un timbre de LATTRE, prévue en novembre et dont Mouilleron pourrait avoir encore un "Premier Jour" avec Belfort.

E.M.



dessin original de l'auteur
(format de l'original 15,2 X 15,2)



Le Général de Lattre avec son père et son fils Bernard

La naissance à Mouilleron

Le futur maréchal n'est pas un vendéen de "raccroc"; on ne le dira jamais assez.

Depuis 1817, le fauteuil de maire de la commune de Mouilleron-en-Pareds est occupé par son arrière grand-père, son grand-père et son père. Un joli bail qui témoigne d'un attachement certain au terroir !

Et au décès de son beau-père, Madame la Maréchale occupera ce même fauteuil de maire de 1956 à 1977.

C'est donc à Mouilleron-en-Pareds que naquit le 2 février 1889, Jean Joseph Marie Gabriel de Lattre de Tassigny, 48 ans après un illustre compatriote Georges Clemenceau.



La maison natale de Jean de Lattre à Mouilleron
devenue "Musée de la Maison Natale"

Les études et la préparation à la vie militaire

De 1898 à 1904, Jean de Lattre fait, comme on dit, "ses humanités" au collège Saint-Joseph, à Poitiers, puis de 1904 à 1908, il suit la préparation aux concours d'entrée aux grandes écoles, en visant à la fois Navale et Saint-Cyr.

En 1908, il est reçu à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr et effectue son temps de troupe à Provins, au 29ème Dragons.

En 1911, il sort de Saint-Cyr dans la promotion "Mauritanie" et choisit l'arme noble de l'époque, la Cavalerie.

Après un passage à l'Ecole de Cavalerie de Saumur, le lieutenant de Lattre est affecté au 12ème Dragons, à Pont-à-Mousson (Meurthe et Moselle) à 25 Kms environ de Metz, alors ville allemande.

C'est là que le surprend la déclaration de guerre de l'Allemagne, le 3 août 1914.



carte postale militaire
expédiée par le lieutenant J. de Lattre en octobre 1914

La première guerre mondiale

Dès les premiers mois de guerre l'on s'aperçoit assez vite que les troupes montées n'ont pas beaucoup d'utilité.

En 1915, le dragon de Lattre opte donc pour servir dans l'infanterie, et plus spécialement, au 93ème R.I., bien connu des Yonnais; dans les rangs de cette unité il récoltera 5 blessures et 8 citations; à la fin de la guerre il sera capitaine.

En 1919, le capitaine de Lattre est chargé d'organiser le retour des troupes américaines, à partir de la base de Bordeaux.

Les années suivantes le verront exercer des commandements successivement à Bayonne et au Maroc.

Mais faisons une halte pour narrer une courte anecdote qui se situe le 9 octobre 1921 à Mouilleron où l'on inaugure le Monument aux Morts de la guerre 1914-1918.

Le président Clemenceau "préside" bien sûr la cérémonie, mais il a à ses côtés un autre mouilleronnais pas encore bien connu, et Clemenceau dit dans son allocution :

" C'est notre compatriote le capitaine de Lattre, dont vous pouvez tous être fiers, qui remettra les décorations aux parents des disparus; moi j'embrasserai les mamans.

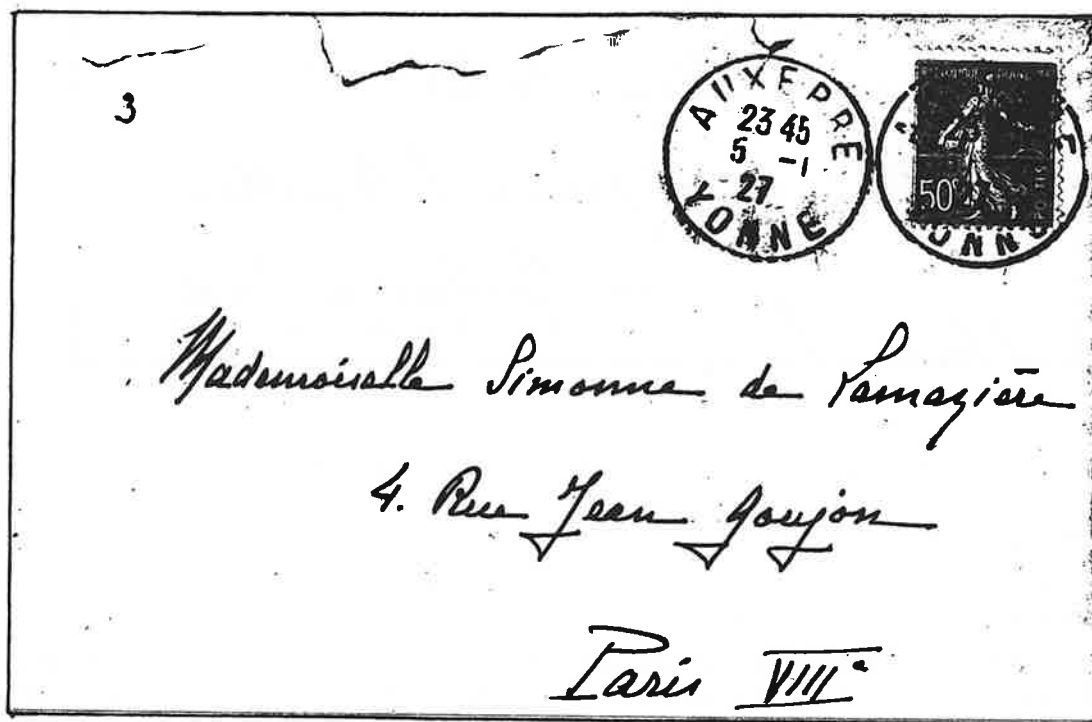


ci-contre CLEMENCEAU
(Yemen Rép PA 107)

Fiançailles et mariage

Mais le capitaine de Lattre a largement dépassé la trentaine et il est toujours célibataire.

En 1926, il rencontre à St Michel-Mont-Mercure (Vendée), une jeune fille, Mademoiselle Simonne Calary de Lamazière, fille d'un corrézien, député de Paris. Ils se plaisent, se fiancent à l'Ile d'Yeu, et le mariage est célébré à Paris le 22 mars 1927.



Lettre de Jean de Lattre à sa fiancée, Mademoiselle Simonne de Lamazière

La Vendée a fait une conquête supplémentaire, et quelle conquête !
Pouvait-on rêver d'une maréchale plus simple, plus accueillante, plus digne ?
A la mort de son beau-père, c'est elle qui sera élue maire de Mouilleron et le restera jusqu'en 1977 (21 ans).

Le 11 février 1928, naissait Bernard de Lattre.



En 1929, le Président Clemenceau décédait. Dans ses dernières volontés, le Tigre avait demandé expressément que son ami le Commandant de Lattre, assiste en tenue à ses obsèques.

Le commandant et Madame de Lattre furent parmi les rares personnes autorisées à assister aux obsèques. Et Madame de Lattre note : *Nous restâmes, Jean et moi, les derniers. Instinctivement, après un signe de croix, nous fîmes la première et peut-être la seule prière sur la tombe. Celle-ci resterait pour toujours un tertre de terre, entouré d'une grille noire, sans inscription, sans nom*".
(in Simonne de Lattre "Jean de Lattre mon mari").

Suite de la carrière

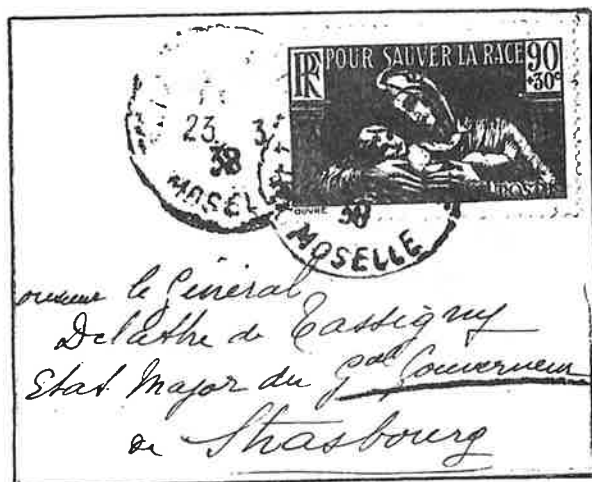
Après l'Ecole de Guerre (1927-1929) et un commandement (chef de bataillon) au 5ème R.I. à Coulommiers (1929-1931), le commandant de Lattre passe 4 années à l'Etat Major de l'Armée et au Conseil supérieur de la Guerre, d'abord près du général Weygand puis du général Georges.



En 1935, Jean de Lattre rejoint comme colonel le 151ème R.I. à Metz. En envoyant ses vœux à son ancien chef, le général Weygand, il lui adresse aussi l'insigne de son régiment, ce dont Weygand le remercie par lettre du 5 janvier 1936, adressée à "Mon cher Lattre" "En m'envoyant (cet) insigne, vous maintenez entre la troupe et moi des liens qui me sont particulièrement chers, Merci".

En 1948, le général Weygand écrira "Mon cher ami"...et terminera par "bien affectueusement".

Puis en 1937-1938, de Lattre est élève au Centre des Hautes études Militaires; en 1938 il occupe le poste de Chef d'Etat Major du Gouverneur de Strasbourg et est promu général de brigade.



Paris, le 5. I. 36

Mon cher Lathu,

Ma femme et moi
sommes très sensibles
à ce que vous nous avez
adressé. En nos remer-
ciant je me souviens
de votre message
par mes et tous les
vôtres, très sincères et
cordiaux.

Grandes mes vœux
à Paris, ayez bien de
téléphoner (Mar. 00.24)
car je suis très près
et surtout en mobil-
ment. Je serai content
de vous en parler.

Le note française et
le des gardiens. Le g^{ral}
qui est se voir son
fiage et difficile : Lathu.
La appréciation des
votre 11 est chose que
me pour être faitement
par la m^e en voyant
sur visage, mes mem-
bres entre le temps et
moi les deux voir un
très particulièrement chers.
Merci.

Je vous en remercie
à quelques semaines, il
part vendredi. Il n'y a
rien ainsi une grande
fiage, ce n'est pas encore
le retour de la fidélité au
général, seigneur, seigneur,
à la fois dans l'âme.
une merci, un de
chaque jour
à l'avenir
Weyga

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

★ 50

POSTES
C. 2000

Monsieur
Alfred de Lathu de Paris
C. 2000

Monsieur.

Weyga

LETTRE

du

GENERAL

WEYGAND

5 Janvier 1936

A la fin de la "drôle de guerre", il prend le commandement de la 14ème division d'infanterie qui repousse par trois fois les allemands qui tentent de franchir l'Aisne à Rethel.

Et c'est l'armistice.

Le général de Lattre commande alors les troupes de la 13ème division militaire à Clermont-Ferrand. Il songe à la revanche et choisit comme devise "NE PAS SUBIR". Il prend une part active au camouflage d'armes et à la création de l'Ecole des cadres d'Opme.



Le général de Lattre est ensuite chargé, en 1942, de la 14ème Région Militaire, à Montpellier.

Kriegsgefangenenpost
Correspondance des prisonniers de guerre

Postkarte Carte postale

An
A

R. 12.2.48

ARCHIVES DU
MARÉCHAL DE LATTRE

M. le Général de Lattre de Tassigny

Gebührenfrei! Franc de port!

Absender:
Expéditeur:
Vor- und Zuname:
Nom et prénom
Lehmann Pierre

Gefangenenummer:
No. du prisonnier
29579

Lager-Bezeichnung:
Nom de camp
M.-Stammlager 369, Kobierzyn
(General-Gouvernement über Krakau 2)
Deutschland (Allemagne)

Empfangsort:
Lieu de destination
Commandant la 14ème Région Milit.

Straße:
Rue
Montpellier

Land:
Landesteil (Provinz usw.)
Hérault

Département
Hérault

Carte d'un prisonnier de guerre, ancien soldat du Général.
Les autorités françaises ont rajouté ex (Commandant) et ex (zone libre)

En novembre 1942, les allemands envahissent la zone libre; de Lattre passe à la dissidence, mais il n'est pas suivi et est arrêté, puis incarcéré à Toulouse, puis à Lyon. Condamné à 10 ans de prison par un Tribunal d'Etat, il est transféré à la Maison d'Arrêt de RIOM..



Mais il s'évade, avec la complicité de son épouse et de son fils Bernard, le 3 septembre 1943, et rejoint les Forces Françaises Libres à Londres.

De la Libération de la France à L'Armistice

Le Débarquement en France a donc lieu le 15 août 1944.

Le contingent français venu de l'île d'Elbe touche le sol français à Saint-Tropez.

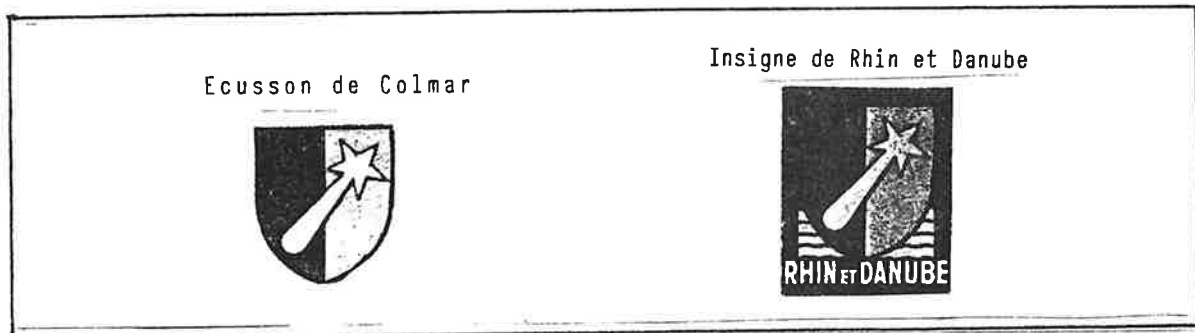
Toulon, Marseille, Avignon, St Etienne, Autun marquent les principales étapes de la reconquête, avant Chatillon s/ Seine où la jonction s'opère avec la 2ème D.B. le 12 septembre.

Belfort est libéré le 20 novembre et Strasbourg le sera le 6 janvier 1945.



Mais les allemands résistent dans la poche de Colmar, enfin libéré le 2 février 1945

Le 26 février 1945, le général de Lattre est fait citoyen d'honneur de la ville de Colmar et les armoiries de cette ville seront désormais son emblème et celui de la première Armée française, l'écusson vert et rouge de Colmar séparant les eaux du Rhin et du Danube



Il faut maintenant poursuivre l'ennemi au-delà du Rhin et ne pas laisser les Alliés encaisser seuls le bénéfice de la Victoire.

De Gaulle écrit le 28 mars 1945 à de Lattre: *"Il faut franchir le Rhin même si les américains ne s'y prêtent pas, et dûssions-nous le passer sur des barques"*.



Oblitération du jour de la libération
de la dernière localité alsacienne occupée (Chalampé)

Le Rhin sera donc franchi à Strasbourg le 26 avril. De là, les troupes françaises se répandront sur la Forêt Noire, iront jusqu'à Ulm (24 avril) sur le Danube, à Constance et dans les Alpes autrichiennes. De Lattre installe son P.C. à Lindau au bord du lac de Constance.

Là il apprend du général de Gaulle qu'il est désigné pour représenter la France à Berlin à l'examen des conditions d'armistice et le 9 mai, à 0 h 21, il signe pour la France l'Armistice, connu et célébré comme armistice du 8 mai.

De Lattre et l'Indochine

Mais la situation de l'Indochine, à peine libérée de l'occupation Japonaise, est catastrophique.

Bernard de Lattre, lieutenant au 1er chasseurs, écrivait du Tonkin à sa mère, *"Je crois qu'il faudrait un patron qui verrait autre chose que la fin de son séjour. Dis à papa qu'on a besoin de lui ici, sans cela ça ira mal. Essaye de le convaincre..."*

Et le général se laissa convaincre par le gouvernement.

Le 17 décembre 1950, il atterrissait à Saïgon avec mission de sortir la France du bourbier indochinois et de "rendre l'indépendance des Etats associés aussi effective que possible, sans rien négliger cependant de ce qui pourra être nécessaire à la conduite d'une guerre difficile"

Il lui faut aussi mettre sur pied une armée nationale vietnamienne.

Mais les Viets attaquant de toutes leurs forces, et notamment le rocher de Ninh-Binh défendu par l'unité de Bernard de Lattre; et le 30 mai 1951, ce dernier tombe héroïquement sous les balles de l'ennemi.



Mais le général, "le roi Jean" lui-même, se meurt et s'éteint le 11 janvier 1952 des suites d'une implacable maladie.

Le 16 janvier 1952, le président Auriol lui confère la dignité de Maréchal de France.

Le 18 janvier enfin, Jean repose près de son fils Bernard dans le cimetière de Mouilleron; deux tombes très simples, mais si touchantes.

Gérard Baudry

L'INFINIE DIVERSITE DU MATERIEL PHILATELIQUE

Il y a maintenant un ou deux ans, notre savant collègue lointain Mr. P. BENINI nous adressait, aux fins d'insertion dans le bulletin de l'Amicale, une feuille intitulée :

"LES DIVERSES CATEGORIES DE TIMBRES"

Cet intéressant document énumérait une bonne quarantaine de "catégories" différentes de timbres mais, hélas, les illustrations étaient pratiquement impossibles à identifier. Qu'eussent donc donné des photocopies de ces mauvais documents? Et nous n'avions pas toujours la possibilité de photocopier des originaux à la place !

Il n'a donc pas paru possible de reproduire ce document. Nous espérons pouvoir, un jour, peut-être, le reproduire en illustrant la plupart des 40 catégories.

Pour le moment, nous nous en inspirons librement pour un petit "papier" sans prétention. Merci, Mr. Benini.

ET CEUX-LA, LES CONNAISSEZ-VOUS ?

Résumons-nous, pour que tous les lecteurs puissent répondre par un "OUI" franc et massif, quelques timbres communs ont été insérés dans l'article.

Les vignettes qui illustrent cet article sont toutes cataloguées dans Yvert et Tellier, mais bien peu figurent dans la partie "timbres-poste" des différents pays, au sens où, par exemple, notre Yvert, tome I, distingue en sa page III, les timbres "ordinaires" des "poste aérienne" "taxe" "colis postaux" etc etc.

Mon propos, dans ce papier, est tout simplement de montrer d'autres timbres, souvent pittoresques, presque toujours délaissés (et donc introuvables) et qui feraient pourtant le bonheur de bien des collectionneurs thématiques... s'ils cherchaient hors des timbres courants.

Il serait certes possible de montrer des dizaines de milliers de timbres curieux ou ayant eu une histoire hors du commun.

Mais, diront beaucoup, tout ça ne vaut pas un timbre de France émis à 3 millions d'exemplaires il y a 10 ou 20 ans et n'ayant jamais servi.

Mais n'en faut-il pas pour tous les goûts?

E.M.

DES TIMBRES ORDINAIRES AVEC COMPLEMENT.



Les bandelettes ou (tabs) des timbres d'ISRAEL ont souvent un intérêt thématique évident; dans la série Victor-Emmanuel II, d'ITALIE, certains timbres émis de 1901 à 1917 sont imprimés au-dessus ou au-dessous de réclames du même format que les timbres, sans perforation intermédiaire. Il existe ainsi 19 vignettes bicolores. Ce chien Saint-Bernard ferait bon effet dans une collection thématique. Enfin, de 1893 à 1914, la Belgique a fait campagne pour le repos du dimanche. Les timbres privés de la banderole sont beaucoup moins recherchés.

DIVERS TIMBRES TELEGRAPHES.



De nombreux pays, y compris la France, ont émis des vignettes pour le règlement des taxes télégraphiques. L'Equateur montre un aspect de ses équipements en 1893; le Brésil (l'auriez-vous deviné?) un curieux appareil signé Kieffer. Les Pays-Bas ont utilisé, de 1877 à 1903, ces timbres hexagonaux dont le trou rond, fait à l'emporte-pièce, constitue l'oblitération. La reproduction le montre mal, mais le timbre suivant du Guatemala (1897) a été surchargé TELEGRAFOS, ainsi que le dernier, du Nicaragua, 1892, où l'on aperçoit Christophe Colomb découvrant une terre.

QUELQUES TIMBRES "SERVICE" OU FISCAUX-POSTAUX.

Les catalogues en énumèrent des milliers, sans compter les semi-officiels.



Le timbre du Pérou (1896) est surchargé GOBIERNO (=gouvernement). Il représente Manco Capac, fondateur d'un empire inca au 12ème siècle. La vignette du Honduras (1911) est revêtue de la surcharge OFFICIAL. Enfin le timbre de 10c. du Venezuela est un "fiscal-postal" de service qui a servi aussi comme timbre-poste. Il en va de même pour le 5c. Impuesto du Chili. Tous ces timbres doivent être rares sur plus postaux ayant circulé dans des conditions régulières.

TIMBRES POUR LETTRES CHARGÉES OU PAR EXPRES.



Deux timbres (Mexique et Cuba -1910-) ajoutés en complément pour distribution immédiate par cycliste. Un Salvador de 1897, prévu pour les lettres chargées (certificado) et une vignette valant timbre, de Panama (province de Colombie), émis en 1887, pour lettres chargées et recommandées avec accusé de réception. Noter que cette sorte d'étiquette porte bien une valeur (10 centavos).

DIVERS USAGES POSTAUX.



Pour mémoire, deux timbres communs, le 10c. de Tunisie avec des perforations T pour en faire un timbre-taxe et le 5c. Colis-Postaux du même pays, montrant un courrier postal de l'époque. Le timbre 2½ centavos de Colombie (1887) pénalise les plis déposés en retard. Quant au 5c. du Mexique, il acquittait une taxe spéciale frappant les lettres expédiées par voie de mer (Porte de mer) dans certains pays.

POSTE LOCALE - POSTE PATRIOTIQUE - POSTE REVOLUTIONNAIRE.



Avant l'instauration de services postaux nationaux, de nombreuses villes ou provinces avaient organisées des postes locales. Ici Constantinople (1865), entreprise Lianos et Cie. A côté, un timbre d'Equateur représentant une taxe patriotique. Enfin, pourquoi ce mot "Relais" sur un timbre d'Iran de 1912 ? Ces timbres étaient employés sur la ligne de Rescht à Téhéran, par des petits postes de relais dépourvus de bureau de poste. Et pourtant ces timbres sont relativement communs, même usés (au moins détachés).



Ces timbres du Vénézuéla sont des émissions provisoires révolutionnaires de 1903 concernant 2 provinces, MATURIN et GUAYANA. Illustration : le vapeur Banrigh.

Les deux timbres Tchecoslovaques (effigie du compositeur SMETANA) ont été surchargés après la libération du joug hitlérien; à rapprocher de la plupart de nos timbres français "libération".

ENFIN DEUX CURIOSITES.



Le timbre russe de 20 kop. (Alexandre 1er) au type 1913, sur papier épais en 1915 avec une inscription au verso "A cours sur le même pied que la monnaie d'argent" Peut-être curieux... mais cote 2 fr.

Le timbre du Nicaragua est un timbre fiscal de 2c. surchargé au recto pour servir de timbre-poste à 5 c. (surcharge peu visible à la photocopie : deux lignes verticales) puis réimprimé au verso en 1911 pour servir de timbre-poste à 10 c.

Bonnes et plaisantes trouvailles à tous !

E.M.

PENSEES & REFLEXIONS SUR LA PHILATELIE

- CERTAINS TIMBRES N' AUGMENTENT PAS DE PRIX TOUT SIMPLEMENT PARCEQUE LES PHILATELISTES QUI Y SONT INTERESSES EN SONT POURVUS. ET FOURNIS REGULIEREMENT. LE TIRAGE N' A RIEN A Y VOIR.

- PRIX PAYE POUR ACQUERIR UN TIMBRE-POSTE :

LE CHIFFRE DERIVE DE LA SOMME DE CERTAINES PARTIES , QUI SONT DE NATURE DIVERSE.

- VALEUR INTRINSEQUE

- VALEUR COMMERCIALE DE GROS , FRAIS.

- VALEUR AJOUTEE PERSONNELLE.

LA VALEUR INTRINSEQUE EST LA VALEUR COLLEXTIONNISTE DE L' OBJET.

LA VALEUR COMMERCIALE EST LE PRIX QUE LE COMMERCEANT EST DISPOSE A PAYER CET OBJET.

LES FRAIS SONT : LA T.V.A. , LE PORT , L' EMBALLAGE ETC....

LA VALEUR AJOUTEE PERSONNELLE REPRESENTE CE QUE LE COLLECTIONNEUR QUI DESIRE CETTE PIECE , PEUT-ETRE LONGTEMPS DESIREE , PEUT PAYER POUR L' AVOIR.

LE BENEFICE , LES FRAIS ETC... REPRESENTENT ENVIRON 37 % DE LA SOMME PAYEE.

PRATIQUEMENT ON A PAYE QUELQUE CHOSE QUI EN TERME COMMERCIAL VAUT 63 % DE LA SOMME PAYEE.

- JE N' AI JAMAIS COMPRIS POURQUOI EN ECRIVANT UN TRAITE DE PHILATELIE OU UNE MONOGRAPHIE SUR LES ASPIRATEURS OU SUR LA STREPTOMICINE , ON SE SENT LE DEVOIR DE COMMENCER PAR ADAM & EVE . PUIS CITER LEONARD DE VINCI QUI, MEME S' IL N' A RIEN A Y FAIRE , FAIT TOUJOURS BONNE PRESENCE.

PIERRE BENINI.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

CENTRE DE TRI POSTAL
DE BORDEAUX

406, BOULEVARD JEAN-JACQUES BOSC
33065 BORDEAUX CEDEX
TEL. 56.49.49.00
TELEX 550 541
C.C.P. 6411 51 X BORDEAUX

F.C.

Référence à rappeler

JCD/247

BORDEAUX, le 5 Juin 1989

Affaire suivie par : M. PARET
Tél. : 56.85.62.46

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre
du 30 Mai relative à une empreinte de l'horodateur de Bordeaux CTA.

Cet appareil, installé sur le lecteur optique de
Bordeaux CTA, est destiné à imprimer la date et l'heure sur le
courrier lisible optiquement ayant fait l'objet de dépôts hors
délais ou ne portant pas de date de dépôt (plis CNE, CDC, impôts...).

En espérant que ces renseignements vous donneront
satisfaction, recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments
distingués.

LE DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT PAL, par intérim,


J.C. DUVERGER

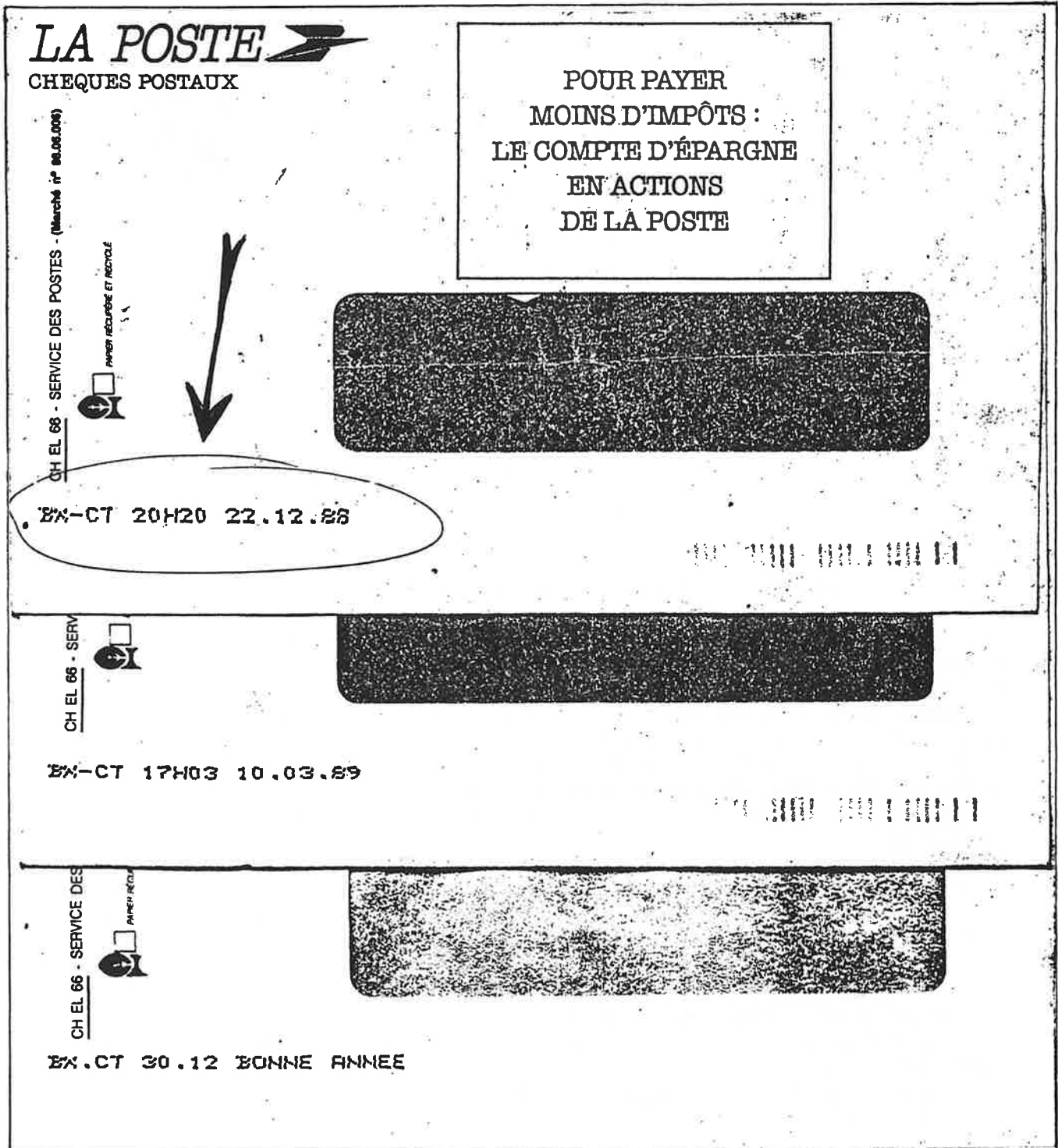
Monsieur Alain GABORIEAU
3 Rue G. Guynemer
85400 LUCON

LES MARQUES D'ORDINATEUR
DE BORDEAUX CENTRE DE TRI

Les enveloppes ci-dessous comportent une ligne de caractères magnétiques qui présente les caractéristiques des cachets postaux : BX.CT, pour Bordeaux Centre de Tri, la date, parfois l'heure et même une mention de circonstance (Bonne année). La direction du Centre de Tri Postal de Bordeaux a bien voulu donner des précisions (cf lettre ci-jointe) sur l'emploi de ces empreintes, qui existaient depuis fin 1988. Nous l'en remercions.

Ces marques, imprimées à l'ordinateur uniquement sur le courrier en franchise ou en compte avec les PTT, sont donc des cachets postaux au même titre que les M.O.B.

Alain GABORIEAU.



LE CONFLIT FRANCO-ITALIEN DE 1939

LA POSTE MILITAIRE ITALIENNE N° 37

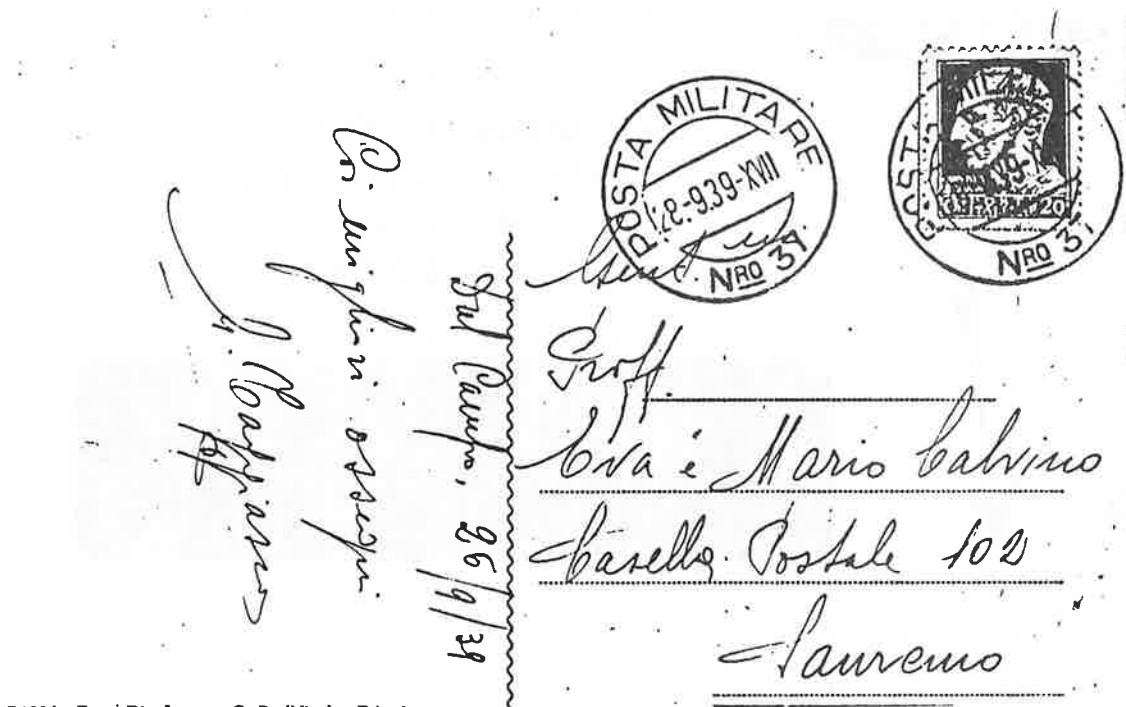
LE BUREAU DE POSTE MILITAIRE N° 37 FUT CONSTITUE PAR LE DISTRICT DE GENES EN DATE DU 2 SEPTEMBRE 1939 POUR LE SERVICE DE LA 37° DIVISION DE MONTAGNE :

*** MODENA ***

LE BUREAU COMPRENAIT UN TITULAIRE, UN CONTROLEUR ET PLUSIEURS OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS MILITARISES PROVENANT DE L' ADMINISTRATION POSTALE CIVILE.

LE TITULAIRE ETAIT UN FOCTIONNAIRE VENANT D' IMPERIA.

FAISAIENT PARTIE DE LA 37° DIVISION ALPINE " MODENA " LES 41° & 42° REGIMENTS D' INFANTERIE, LE 29° REGIMENT D' ARTILLERIE, DEUX BATAILLONS DE LA MILICE, DEUX SECTIONS DE CARABINIERI ET AUTRES SERVICES DIVISIONNAIRES.



TRES PEU DE JOURS APRES SA CONSTITUTION A GENES.

LE 11 JUIN 1940 AU DEBUT DES OPERATIONS MILITAIRES SUR LE FRONT OCCIDENTAL, LE BUREAU ETAIT ETABLI A **MOLINI DI TRIONZA (IMPERIA)** DEPENDANT DE LA DIRECTION POSTALE DE LA 8° ARMEE ET ENSUITE DE CELLE DE LA 2° ARMEE. LES OPERATIONS MILITAIRES CESSANT ET L' ARMISTICE SIGNE, LA " MODENA " SE REPLIE SUR LA VALLEE DE LA ROYA ET LE LONG DE LA RIVIERA LIGURE. CERTAINS SERVICES, ET PROBABLEMENT, LE BUREAU DE POSTE MILITAIRE STATIONNA A **RIVA SANTO STEFANO** POUR UNE BREVE PERIODE (o). LES PREMIERS JOURS D' AOUT 1940 LA DIVISION FUT TRANSFERE EN VENETIE, PROVINCE DE TREVISE. LE BUREAU DE POSTE SIEGE A **VITTORIO VENETO**, PETITE CITE CHERE AUX ITALIENS POUR LES SOUVENIRS VICTORIEUX DE LA GUERRE 1915-18. LE BUREAU POSTAL MILITAIRE N° 37 OPERA DONC SEULEMENT PENDANT 51 JOURS AU SERVICE DES SOLDATS QUI AVAIENT PARTICIPE AU CONFLIT CONTRE LA FRANCE.

APRES CES BREVES NOTES HISTORIQUES, L' AUTEUR SE TOURNE VERS LES AMIS COLLECTEURS DE MENTON POUR RESOUDRE UNE ENIGME PHILATELIQUE :

LE BUREAU DIVISIONNAIRE POSTAL N° 37 OPERA -T-IL AUSSI, APRES L' ARMISTICE EN TERRITOIRE FRANCAIS ?

SON CACHET FUT-IL UTILISE AU DEPART DE FRANCE ?

CERTAINS CATALOGUES DISENT : OUI, UNE SEULE SEMAINE, ET LE COTENT RARE.

FOURNITURES DE BUREAU

Papeterie BOUTIN

Stylos - Cadeaux

7 Place Napoléon 85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. 51 37 15 94

ARTICLES PHILATELIQUES

*Remise générale de 10%
aux membres de l'Amicale*



**plein
ciel**

DES PAPETIERS PLEINS D'IDÉES

COIFFURE — BEAUTÉ

HOMMES ET DAMES

salons marcel et maguy

**Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches
Parfumerie**

17, avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon

Tél. 51.37.05.28

Pour vos lunettes

2 Magasins à votre service

**OPTIQUE
COMMOY**

16, Place du Marché - Tél. 51.37.02.89

29, Rue Georges-Clemenceau Tél. 51.37.49.09

LENTILLES DE CONTACT

85000 LA ROCHE SUR YON



**Ateliers
CHENU**

**Zone Industrielle Sud
rue des artisans BP 168
85006 LA ROCHE SUR YON**

**PUBLICITE PEINTE
SERIGRAPHIE
LETTRAGES ADHESIFS
AFFICHES**

**Tél : LA ROCHE S/ YON 51.37.01.43
MONTAIGU 51.43.32.34**

Armurerie AUDUREAU

LA CHASSE — LE BALL-TRAP

24, Rue Maréchal-Lyautey

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.13.07

Toutes les Réparations

PHILATELIE *G. Dupuis*



2, rue des Deux-Ponts

44000 NANTES

Tél. 40.20.45.71

TIMBRES
CARTES POSTALES
MATÉRIEL PHILATELIQUE

ACHAT ET VENTE
SPECIALISTE EN TIMBRES THÉMATIQUES



DEPOSITAIRE DES MARQUES : YVERT -
LEUCHTTURM - SAFE - DAVO - LINDER -

S. A. Imprimerie Vendéenne

LIBRAIRIE DE L'ÉTOILE

1, Rue Georges-Clemenceau

85000 LA ROCHE SUR YON

- Téléphone : 51.37.01.69

REGISTRES ET FOURNITURES
DE BUREAU

CLASSEURS et ALBUMS

MATÉRIEL PHILATELIQUE

CARTES DE VISITE,
FACTURES etc

TOILES, Peintures, pinceaux,
Fournitures pour le dessin.

LE RETRO

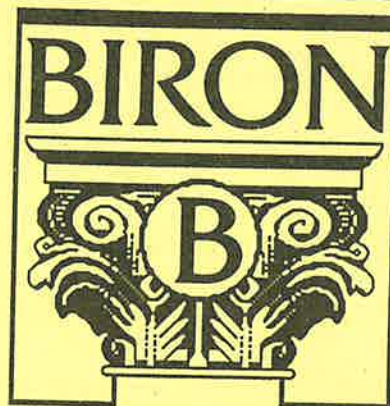
SES GALETTES DE BLE NOIR

SES CREPES

SES GLACES MAISON

Place du Marché

La Roche sur Yon · Tél. 51.62.18.14



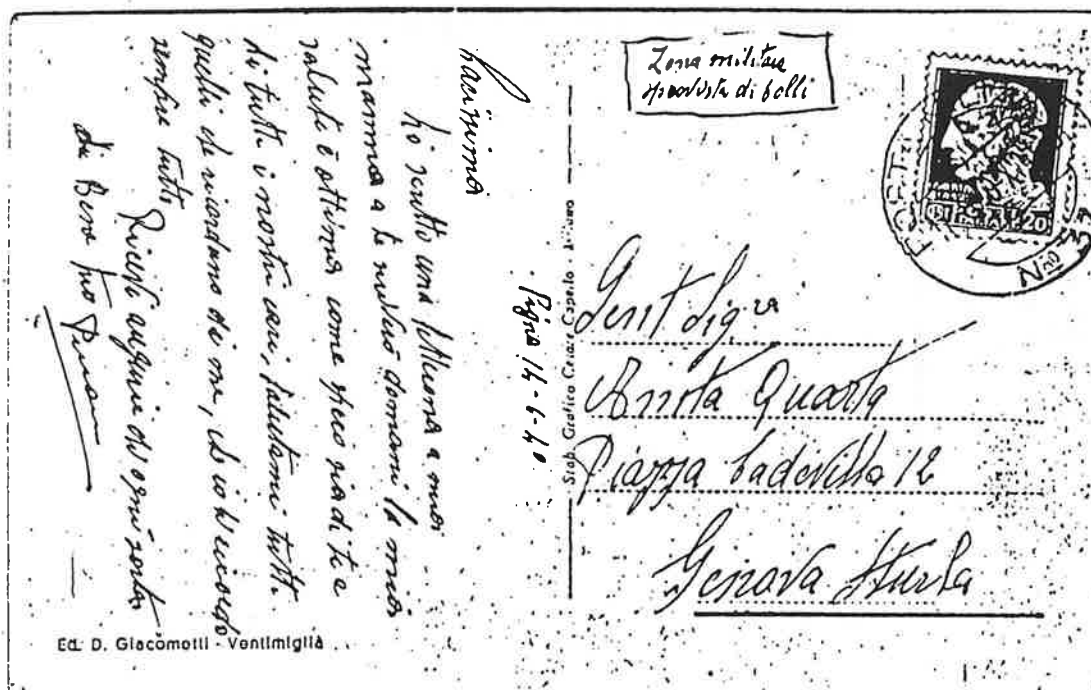
ETS BIRON s. a.

CHAUSSEURS
BOTTIERS
PODO-ORTHÉSISTES
ORTHOPÉDISTES

Agréés S.S.

26 à 30 rue du Président de Gaulle
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.07.72



4 JOURS APRES LE DEBUT DE LA GUERRE C.P. DE PIGNA 14-06-1940
LE C.A.D. EST MODIFIE (APPARITION DE L ' INDICATION HORAIRE)

L' AUTEUR N' EN A PAS LA CERTITUDE ET DEMANDE DONC COURTOISEMENT DES INFORMATIONS
AUX COLLECTIONNEURS DE POSTE MILITAIRE.

ATTENTION POURTANT : IL EST PROBABLE QU' IL EXISTE DES LETTRES PROVENANT DE FRANCE
ET ACHEMINEES PAR LA P. M. N° 37, MAIS ECRITES PAR DES MILITAIRES APPARTENANT A D'
AUTRES CORPS RENTRANT EN ITALIE ET DE PASSAGE SUR LA RIVIERA , MAIS NON, DONC , UN
DE LA " MODENA " .

POUR TERMINER, JE RAPPELLE QUE LA P. M. N° 37 FUT TANSFEREE AVEC SA DIVISION, SUR LE
FRONT GRECO-ALBANAIS APRES QUE LA GRECE SE FUT RENDUE, ELLE EUT SON SIEGE A
ARTE (GRECE) PASSANT SOUS LA DEPENDANCE DE L ' INTENDANCE DES FORCES ARMEEES EN
GRECE ET ENSUITE A CELLE DE LA 11° ARMEE.

LE 8 SEPTEMBRE 1943 SURPRIT LA P.M. N° 37 A L ' ETRANGER ET SON FONCTIONNEMENT CESSA
LE 10 / 09 / 1943 (oo) APRES QUE LA CORRESPONDANCE ET LES ARCHIVES FUSSENT DETRUITES.
LES VALEURS POSTALES, LE NUMERAIRE ET LA COMPTABILITE , FURENT CHARGES SUR UN
CAMION MIS A LA DISPOSITION DU COMMANDEMENT DE LA DIVISION.
DE CE CAMION , NUL N ' EN CONNAIT LE SORT.

BRUNO CICERI
traduction P. BENINI

- (o) note présumée mais non certaine.
- (oo) note certaine et officielle.

IMPRESSIONS SUR PHILEXFRANCE 1989

INTRODUCTION PAR L'HABITUE QUI N'A PU S'Y RENDRE.



Une exposition philatélique mondiale commémorait le deuxième centenaire de la Révolution française. Mondiale ! Ce n'est pas une mince affaire !

L'exposition proprement dite aurait exigé plusieurs mois d'attention pour un "super initié" à la philatélie universelle. Les collections étaient présentées dans des structures d'aluminium de 120 cm de hauteur sur 100 cm de largeur, permettant de recevoir 16 feuilles d'album. Il était attribué de 5 à 8 cadres par collection.

En dehors de l'exposition elle-même et de ses milliers de cadres, des 434 stands de négociants, des nombreuses administrations postales étrangères, on pouvait

- expédier des cartes postales électroniques (50 points souvent assiégés),
- rendre visite aux bureaux de vente des souvenirs (y acheter à volonté le fameux bloc),
- chercher le L.S.A. spécial,
- prendre part aux animations publiques (jeunesse notamment),
- constituer la collection des cachets illustrés spéciaux à chaque journée,
- faire compléter par toutes les administrations postales le "passeport" du Bicentenaire, etc etc...

Le croirait-on ? Malgré une campagne systématique de désinformation (hôtels complets, difficultés insurmontables de circulation, bousculades, incidents à craindre) une dizaine au moins d'amicalistes ont consenti, plus ou moins secrètement, à sacrifier quelques jours de sacrosaintes vacances. Mais aucun, hélas, n'a représenté l'A.P.V. au Congrès Fédéral !

Le séjour à Paris ne relevait pas de l'exploit; deux jeunes y ont passé une semaine bien occupée et l'un (Dominique Brossard) a rapporté un passeport bien rempli.

Mr. H. Gillaizeau a vu et utilisé l'appareil L.S.A.... mais chacun c'est évident, n'a pu s'intéresser qu'à une petite partie de cette immense - et splendide - organisation qu'était Philexfrance ! Et presque tous ont ignoré le luxueux - et fort intéressant - catalogue en deux volumes !

Un grand merci aux amicalistes qui ont accepté de nous livrer quelques souvenirs de leur déplacement.

Bien sûr, il serait infiniment préférable, pour un néophyte, s'il veut aller un peu plus au fond des choses, d'accompagner un habitué. Mais existe-t-il encore des néophytes (même d'hier ou d'avant-hier) désireux d'en savoir plus ?? et 1999, c'est si loin !

E.M.

LA FOIRE DE CHALLANS DE JUILLET ET AOUT 1989

(cf. article p. 8)

Les quatre oblitérations différentes



Cette importante manifestation s'est tenue cette année à la Porte de Versailles.

Après avoir acquitté le droit d'entrée et rangé précieusement le ou les Blocs Philexfrance, nous (NDDR: nous c'est Mr et Mme) passons en revue les véhicules d'administrations postales européens, en usage actuellement ou très récemment. Et nous pénétrons à l'intérieur du bâtiment d'exposition, mais sécurité oblige, il faut présenter ouverts au contrôle les porte-documents, attachés-cases et, bien évidemment, les sacs à main de ces dames, mais tout se passe dans la bonne humeur.

Avant de nous attaquer à l'exposition proprement dite, nous faisons une première visite aux différentes "choses" paraphilatéliques (ou pas philatéliques du tout) mais qui ont le mérite d'intéresser beaucoup de monde.

Tous d'abord une collection importante de véhicules (à chevaux) : diligences, voitures postales et autres malles-poste destinés au transport du courrier avant l'avènement de la traction à vapeur ou à essence. Et, pour aller à l'extrême, une maquette de la future navette spatiale Hermès.

Plus loin un télégraphe de Chappe - avec une démonstration toutes les heures - . Il est regrettable qu'aucun document explicatif n'ait été distribué car il est bien évident que le "code" de Chappe comporte plusieurs centaines de signaux qui ne sont pas, comme le morse, l'alphabet mais des mots voire des phrases codifiées par avance.

Au stand PTT, on pouvait voir le conditionnement des carnets; la machine fonctionnait en permanence, ainsi qu'une presse taille-douce, il était possible de poser des questions au personnel présent sur le stand.

Passons rapidement sur les différents bureaux de PTT français et essayons d'utiliser les appareils pour envoi de cartes électroniques. Le mode d'emploi était fort mal conçu d'une part, et d'autre part le clavier aurait pu être un clavier universel plus connu que ce clavier...britannique sans doute.

Poursuivant notre périple, nous arrivons aux stands des administrations postales; de nombreux états tant européens qu'africains et autres. Chaque administration présentait ses dernières productions dont un certain nombre commémorant le Bicentenaire de la Révolution.

Et puis, les négociants, certains font preuve d'une Humeur déconcertante; par contre d'autres faisaient le maximum pour satisfaire la clientèle. Mais ce phénomène n'est pas spécifique à Philexfrance, il y aura toujours des gens aimables et d'autres....

Enfin, nous nous intéressons à l'exposition proprement dite. Exposition importante et d'un niveau... vraiment international.

A ce sujet, et pour comprendre les textes des participations, il aurait fallu se faire piloter par de nombreux interprètes, anglais, allemand, espagnol, portugais...russe et j'en oublie (les japonais avaient rédigé leur textes en anglais).

Cette compétition de haut niveau nous montre combien nous ne sommes pas grand chose, je ne prendrai qu'un exemple : un étranger dans la catégorie "aérophilatélie" présentait un grand nombre de cadres ne comportant que des plis accidentés dans un "crash" d'avions postaux, avec date, commentaire, type d'avion, circonstances de l'accident etc...(les textes étant rédigés en anglo-américain).

Bernard Royer

S'il fallait résumer en deux ou trois mots le Mondial de Philatélie, comme le titraient les affiches apposées dans les couloirs du métro ou l'immense panneau surplombant l'entrée de l'exposition, je proposerais les trois mots suivants : espace, variété, animation.

Espace tout d'abord car, mieux qu'à Arphila 75 (Grand Palais et Palais de Glace) ou à Philexfrance 82 (C.N.I.T. sur deux niveaux), la superficie du hall n°1 du Parc des Expositions de la Porte de Versailles a permis de réunir, sur un seul niveau, la totalité des collections et des aires d'animation.

A aucun moment, sur les cinq jours (10-14 juillet) passés à Paris, je n'ai été gêné par un quelconque manque d'espace, malgré l'affluence grandissante à l'approche du 14 juillet. Les allées étaient larges, on pouvait circuler sans encombre entre les cadres, les stands des négociants ou des administrations postales étaient toujours accessibles : seuls celui du Service Philatélique de La Poste (stand de prestige H) et les deux bureaux temporaires offraient de longues files d'attente bien souvent.

L'agencement général (en bois), inspiré de l'architecture de Claude Nicolas Ledoux (1736-1806), m'a paru très judicieux et fonctionnel, la grande fontaine centrale constituant un point de repère pratique, fort réussi sur le plan esthétique.

Variété ensuite car chaque visiteur, philatéliste passionné ou simple curieux, pouvait y trouver de l'intérêt. Il n'était pas possible bien entendu de regarder en détail chaque collection : les dix jours n'auraient pas suffi !

Je me suis attardé sur les 121 collections thématiques (dont 14 françaises, seulement!, et 21 déjà présentes en 1982). Sur les quelque 90 thèmes étudiés - l'éventail est large! -, on pouvait noter 8 collections traitant de l'Europe sous des angles variés, 4 du cheval, du chemin de fer ou des oiseaux, 3 de l'imprimerie, des bateaux, du chien, de la chasse ou du scoutisme. Plusieurs présentations se distinguaient, à mes yeux, par le choix d'un thème assez neuf : l'épargne (Espagne), la mesure du temps (France), le volcanisme (R.D.A.), le palmier (Suisse), le sucre (Finlande), l'économie politique (France), les Parlements (Israël), les montagnes (Argentine)... et les moustaches (Australie) !

J'ai parcouru aussi les collections des jeunes où les Français (19 sur 97) faisaient bonne figure, aidés sans doute en cela, pour certains, par un milieu familial lui-même philatéliste. Plusieurs présentations de jeunes étrangers, en comparaison, semblaient bien faibles, à ce niveau.

Avec quelques incursions en histoire postale ou parmi les entiers postaux, j'ai pu encore admirer les raretés des vitrines de prestige, de la cour d'honneur ou de la grande compétition F.I.P. : quelle ne fut pas ma surprise de découvrir dans une collection de cette dernière classe, traitant du courrier transporté par les diligences de la WELLS FARGO and CO., l'existence d'une "Laporte Express Compagny" !

La présence de véhicules postaux modernes (à l'extérieur devant l'entrée) et anciens (à l'intérieur), français et étrangers, constituaient un élément supplémentaire d'intérêt : il suffisait de remarquer les nombreux photographes s'attachant à garder le souvenir de ces 12 malles-poste de Grande-Bretagne, de Belgique, de Tchécoslova-

quie, du Portugal, de Suisse, du Luxembourg et de France.

Contribuant à faire de ce Mondial plus qu'un musée de la philatélie, une véritable fête, l'animation avait été particulièrement soignée et occupait essentiellement le pourtour du hall.

Les jeunes disposaient d'une aire spécifique avec concours de dessins (timbres), jeux vidéo sur la philatélie, animations diverses. La Planète des timbres permettait aux jeunes, et aux moins jeunes, de s'initier à la philatélie grâce à des panneaux aux timbres agrandis et aux textes grossis, "lisibles à deux mètres" selon le catalogue, et à des écouteurs individuels à infra-rouges se déclenchant automatiquement à l'approche des panneaux, pour vous livrer les commentaires adéquats.

Plus loin, vous pouviez pénétrer dans la navette Hermès ou assister à des projections sur les T.A.A.F. tandis que le fonctionnement du télégraphe de Chappe était expliqué chaque jour. Après avoir voté pour le prochain timbre d'usage courant parmi les neuf projets proposés, vous pouviez, en vous armant de patience toutefois compte tenu de leur indéniable succès, vous présenter à l'un des dix kiosques disponibles pour taper votre (ou vos) carte(s) postale(s) électronique(s).

Et comme la fatigue se faisait parfois sentir, après avoir "piétiné" quelques heures durant, il vous restait la possibilité d'aller vous asseoir devant le plateau de Philex TV pour applaudir des chanteurs en direct ou écouter les interviews réalisées par Laurent BROOM-HEAD lui-même, présent quotidiennement pour que Philexfrance 89 soit spectaculaire dans tous les sens du terme, c'est-à-dire donne à voir et à apprendre en utilisant toutes les formes de la communication.

Ce Mondial de Philatélie n'a vraiment pas usurpé son titre. Il m'en restera quelques pièces originales, glanées ici et là chez les négociants, pour enrichir ma collection, et un superbe catalogue en couleur composé de deux volumes (tome 1: philatélie, tome 2: histoire) d'une qualité bien supérieure à celui de 1982, pour enrichir ma culture philatélique et postale.

Didier LAPORTE

CARNET FETE DE LA MUSIQUE

Chaque année nous célébrons la fête de la Musique.

En 1989, la Poste s'est associée à cette manifestation, en mettant en vente des carnets fermés de 10 timbres poste à 2,20, comportant au verso de la couverture une reproduction bicolore (bleu et rouge) du logo de la FETE DE LA MUSIQUE.

Le tirage ne devrait pas être limitatif. A La Roche, la vente n'a été, semble-t-il, qu'épisodique et brève.



Sept nains à Philex-France



Comme la Presse l'avait annoncé, les Sept Nains de Blanche-Neige avaient été invités par le Président de la République à participer aux fêtes du 14 juillet.

Chacun a pu les voir défiler, juste derrière l'Ecole Polytechnique, au son de leur marche favorite: "Ahi-Aho! nous rentrons du boulot! Ahi-Aho!

Dans les jours précédents, ils sont allés faire un tour à Philex-France, d'autant plus que deux d'entre eux, au moins, sont philatélistes. Naturellement, au sortir de l'Exposition, leurs avis étaient très partagés... Nous les avons interviewés.

Seul ATCHOUM n'a pas pu entrer: "Les guichets ouvraient à 9 h. Mais dès 8 h, il y avait une foule énorme qui attendait. On était entassés, coude à coude, à faire la queue. Et ça été comme ça tous les jours: un succès fantastique. Naturellement, c'était très gênant pour moi: pas moyen d'éternuer à mon aise. Je me retenais! On passe au guichet: 50 Fr, on entre, on montre son billet au contrôle... Ouf, c'est fini! Pas du tout: des policiers sont là pour fouiller nos sacs. Et à ce moment, j'éclate: Atchoum! Ils sont cru que c'était une bombe. Alors j'ai été refoulé!... Tant pis!



DORMEUR: "L'ouverture se faisait à 9 h. C'était bien trop tôt pour moi! Mais surtout, une fois entré, quand j'ai vu toutes les collections étalées ... Il y en avait 852 ! Plus de 5000 cadres ! C'est dingue! Comment voulez-vous voir tout ça ? Le courage m'a manqué. Je me suis couché sur un divan et j'ai dormi..."

JOYEUX: "Formidable! Une exposition comme je n'en avais jamais vue. Et avec ça, parfaitement organisée. Dès l'entrée, on vous donnait un plan en couleurs, très clair, si bien que vous pouviez vous promener où vous vouliez. Et comme le hall était très vaste, on n'était pas gêné. Pensez donc: 5 hectares, et sur un seul niveau. Jamais aucun pays ne fera mieux que nous."



Ce qui m'a intéressé, ce sont les vieilles voitures postales qui étaient dans l'allée centrale, autour du salon d'honneur. La plus vieille malle-poste était une "Turgotine" de 1775.

Et au fond de l'allée, on pouvait voir une copie exacte du premier télégraphe de Chappe. Imposant! Avec un bras de 4 m 60 juché en haut d'une échelle. On le voyait fonctionner. Mais comme il n'y avait personne pour expliquer... j'ai rien compris! La réalisation faite ici a été dirigée par un as de la mécanique, un certain Michel Olivier... mais ce n'est pas celui de la Roche..."

TIMIDE: "C'était tellement bien fait que j'ai pu visiter tout, tout seul, sans me faire remarquer, sans avoir à poser de questions. Les panneaux étaient tellement bien posés qu'on pouvait les regarder tant qu'on voulait. Il y en avait de tous les pays, même du Japon et de la Russie. Sur tous les thèmes possibles et imaginables. Dommage que l'exposition n'ait duré que 8 jours".

SIMPLET: "Moi, je collectionne tous les timbres de tous les pays. Alors là, j'ai été servi: il y avait 70 administrations postales et plus de 200 négociants. Evidemment, il y en avait de très sérieux et très chers, comme les Allemands et les Anglais. Mais il y en avait aussi qui vendaient des timbres au kilo. Il y avait vraiment de tout".

"Je suis allé aussi faire un tour à la "planète des timbres". On était accueilli par des "philatéliens". Drôlement astucieux. Là au moins, on n'avait pas à se coller le nez sur une vitre, avec une loupe, pour voir un timbre. Tout avait été très agrandi: un timbre avait la dimension d'une demi-page de revue. Et les textes d'explications étaient lisibles à deux mètres de distance. Il faudra que j'en parle à mon patron".



PROF: "Une exposition vraiment unique au monde. Il y avait là des documents qu'on ne verra qu'une fois dans sa vie. Dans deux "vitrines de prestige", on pouvait admirer des pièces uniques venant des plus prestigieuses collections mondiales, en particulier, celle de la Reine d'Angleterre et celle du Prince de Monaco. Ceux qui ne se sont pas intéressés à ces vitrines sont des béotiens, des incultes. Ils ne méritent pas le nom de Philatélistes".

Evidemment, GRINCHEUX avait son mot à dire: "Philex-France ? Une gigantesque foire aux voleurs! Commençons par cette fameuse "carte postale électronique". Pour 10 francs, on pouvait l'envoyer à n'importe quel correspondant dans le monde entier. Le mode d'emploi était affiché très clairement. Mais ceux qui n'avaient pas l'expérience du Minitel étaient un peu paumés. Ils restaient des heures à tapoter le clavier, et derrière eux, la file d'attente était longue. Si on faisait une erreur de frappe, impossible de rectifier: 10 Fr de perdus (sauf pour l'Administration) Et on n'avait droit qu'à un seul envoi!

"Je ne sais plus où j'ai lu que, avec tous les négociants qui étaient là, chaque collectionneur trouverait "le" timbre qui lui manquait. Tu parles! J'en ai fait deux ou trois qui m'ont dit: "Allez voir à notre magasin, car nous n'avons pas pu tout emporter ici". Ce qui était compréhensible. Quant à certains marchands, on avait bien l'impression qu'ils nous attendaient "au virage". Finalement je suis rentré chez moi, et on ne m'y reverra plus, à ce genre de truc.

"Je tiens aussi à dire que ça faisait un peu trop "Révolution de 89". Au lieu de célébrer l'ancienne, on ferait mieux de préparer la prochaine... la prochaine exposition".

E.C.

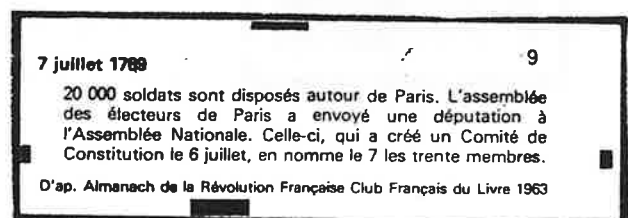
QUAND LES CARNETS DE TIMBRES RACONTENT L'HISTOIRE

Dans l'enceinte de l'exposition Philexfrance qui s'est déroulée à Paris du 7 au 17 juillet inclus, une machine fabriquait, sous les yeux du public, des carnets de 10 timbres à 2,20; dans une présentation vraiment originale.

Le recto est presque identique pour les 11 carnets; seule diffère la date, imprimée en rouge.

Mais le dos s'avère bien instructif. Chaque carnet énonce, généralement en 4 lignes, les principaux événements qui se sont déroulés à la date indiquée. Le 14 juillet le texte est remplacé par un dessin.

Curieusement, ces 11 carnets pourraient donc trouver tous place dans une collection thématique sur la RÉVOLUTION FRANÇAISE. Peut-être, cependant, la présence simultanée de tous ces carnets pourrait-elle sembler ennuyeuse (et donc excessive) à certains jurés?





ACHAT

XXV

VENTE



L'AURÉUS
comptoir vendéen
des métaux précieux

Achat - Vente
au plus haut cours

OR - ARGENT

du DÉBRIS au LINGOT - achat de tous les OBJETS DE COLLECTIONS
PAIEMENT COMPTANT

9, place du Marché, 85000 La Roche-sur-Yon

Tél.
51 62 75 39

ouvert du mardi
au samedi

de 9 heures
à 19 heures

discretion
assurée

ACHAT

VENTE

L'ECLIPSE

LIBRAIRIE ANCIENNE

PRESSE ILLUSTREE. JULES-VERNE

4 rue du Passage. La Roche-sur-Yon.

Tel. 51 62 75 39

JCR



Cabinet SÉGUINEAU

"Le Richelieu"

Rue Paul-Doumer

85000 LA ROCHE SUR YON

TOUTES ASSURANCES

I.A.R.D. — VIE

☎ 51.37.03.79 - 51.37.22.60

Télex 700 803

C. C. P. Nantes 59-97

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

logements
confortables
et économes

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE



RENSEIGNEMENTS

LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51.62.26.57

FONTENAY-LE-COMTE
Tél. 51.69.32.23

TONNAY-CHARENTE
Tél. 46.87.00.99